« Dans la vie sociale, tout est représentations, tout est idées, sentiments, et nulle part ailleurs on n'observe mieux la force efficace des représentations » (Émile Durkheim, 1975, 61).

# « La sociologie économique de la monnaie 1 »

#### André Orléan

Pour le *Traité de sociologie économique*Sous la direction de François Vatin et Philippe Steiner
Presses Universitaires de France – 2008
Version initiale avant corrections

Il est frappant de retrouver, sous la plume d'un grand nombre de sociologues, le même constat critique d'un certain échec de la sociologie dans l'analyse de la monnaie. La pensée sociologique n'aurait pas réussi à proposer un cadre d'intelligibilité permettant de construire une approche systématique du fait monétaire. Ce diagnostic conduit Geoffrey Ingham (1998) à parler d'un « sous-développement de la sociologie de la monnaie ». Nigel Dodd (1994,) dans la préface de son livre, n'est pas moins percutant : « Les analyses sociologiques de la monnaie manquent relativement de substance. [...] Une approche sociologique de la monnaie cohérente serait quelque chose de nouveau. La négligence persistante des sociologues à l'égard de la monnaie trouve en partie son origine dans leur incapacité à reconnaître son importance en tant qu'institution sociale » (p. vi). Si l'analyse proposée par Wayne Baker et Jason Jimerson (1992) est plus nuancée, elle n'en conclut pas moins à « l'inexistence d'une sociologie de la monnaie systématique » (678). Dans la même veine, Jocelyn Pixley (1999) constate que : « Seulement peu de sociologues ont proposé un corps significatif de recherches consacrées à la monnaie » (1092). Pour en finir avec cet échantillon de points de vue, citons Collins Randall (1979) qui n'hésite pas à affirmer : « La monnaie est sans aucun doute la matière la plus négligée de la sociologie [...] Les sociologues la laissent de côté comme si elle n'était pas assez sociologique » (190). Ou enfin François Cusin (1998) qui écrit : « Les sociologues ont peu étudié les comportements et représentations liés à l'argent » (418).

Comment expliquer une telle carence de la pensée sociologique ? Pour répondre à cette question, commençons par remarquer que doit être repoussée la thèse d'une monnaie « insuffisamment sociologique » par nature qui aurait conduit cette discipline à écarter délibérément cet objet de son champ de questionnement. Cette proposition est tout simplement absurde. D'ailleurs, à notre connaissance, nul ne la défend. Pour se persuader de son absurdité, il n'est que de lire les importants travaux des sociologues contemporains euxmêmes car, ne l'oublions pas, s'il y a carence, celle-ci est toute relative et se rapporte à l'entreprise sociologique en général, dans sa systématicité. Personne ne conteste l'existence d'exceptions notables dont la lecture ne laisse aucun doute quant à la pertinence et l'originalité de la perspective sociologique en matière monétaire. Ajoutons à ces travaux

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Faut-il dire « monnaie » ou « argent » ? L'article de Pépita Ould-Ahmed « Monnaie des économistes, argent des anthropologues. À chacun le sien ? » (2008) me semble faire le tour de cette question. Pour ma part, dans la suite de ce texte, j'utiliserai les deux termes comme des parfaits synonymes.

contemporains, pour que notre panorama soit complet, l'imposant corpus de réflexions que les premières générations de sociologues (Mauss, Simiand, Simmel, Weber) ont consacrées à ce sujet. En effet, pour qui l'étudie, ce corpus propose sans conteste une pensée originale et convergente, aux contours déjà nettement dessinés, qui ne demandait qu'à être continuée. Pourquoi n'en a-t-il pas été ainsi ? D'où sont venus les obstacles à l'entreprise sociologique dans le domaine de la monnaie ? À mon sens, il faut les chercher dans un découpage disciplinaire qui a considéré que l'étude de la monnaie relevait essentiellement de l'économie. Dès que ce découpage s'est durci, aux alentours des années vingt², il s'en est suivi un reflux des travaux sociologiques consacrés à la monnaie puisque celle-ci apparaissait désormais comme étant de la compétence des seuls économistes³. Les travaux de François Simiand me semblent correspondre à ce tournant. François Simiand est l'un des derniers chercheurs à pouvoir se dire simultanément sociologue et économiste et à pouvoir prétendre proposer une théorie sociologique de la monnaie, concurrente de celle proposée par l'économie. Mais, déjà, pour Simiand, cette prétention ne trouve plus guère d'écho, au moins hors de France, du côté des économistes⁴.

Ces remarques introductives illustrent les difficultés auxquelles se trouve confrontée la sociologie économique en général, que ce soit dans sa capacité à impulser un programme de recherches original comme dans celle de le faire reconnaître par les économistes. Gislain et Steiner ont raison de nous alerter à ce propos : « Combien ne faut-il pas être prudent là où des Pareto, des Schumpeter, des Weber, etc., ont vu leurs efforts tourner court, en ce sens que leurs efforts n'ont pas été véritablement pris en compte par la science économique ? Soit parce qu'on les a purement et simplement ignorés, soit parce qu'ils sont pudiquement poussés de côté en raison de leur « hétérodoxie » - comme c'est le cas de Schumpeter, de Veblen ou de Simiand » (Gislain et Steiner, 204). Cette mise en garde générale vaut tout particulièrement pour ce qui est de la monnaie à laquelle des générations d'économistes ont consacré d'amples travaux d'une grande richesse et continuent à le faire. Il me semble néanmoins que la sociologie économique de la monnaie ne peut réussir à s'imposer à long terme qu'en affirmant ce que je propose d'appeler sa « vocation unidisciplinaire », à savoir l'ambition de saisir la monnaie dans la totalité de ses déterminations, économiques comme non économiques, refusant un partage des tâches qui la cantonnerait aux dimensions périphériques de la réalité monétaire pour laisser à la seule théorie économique le terrain de l'élucidation conceptuelle d'ensemble. Ce point est, à mes yeux, fondamental même si, dans le cadre du présent article, il ne peut qu'être effleuré. L'unidisciplinarité est fondée sur l'idée que les faits

-

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Nous suivons ici Jean-Jacques Gislain et Philippe Steiner (1995) lorsqu'ils datent des années vingt le déclin de ce qu'ils appellent la « première sociologie économique » (Steiner, 1999, 4), projet intellectuel d'une grande force qui réunissaient des chercheurs aussi divers que Emile Durkheim, Vilfredo Pareto, Joseph Schumpeter, François Simiand, Thorstein Veblen et Max Weber autour de l'idée d'une fécondation mutuelle de la sociologie et de l'économie politique. Parmi les causes centrales de ce déclin, Gislain et Steiner citent l'institutionnalisation grandissante de l'économie et de la sociologie : « la sociologie économique [...] se trouve bien démunie pour faire sa place dans un processus d'institutionnalisation qui a plus tendance à marquer les limites entre les domaines qu'à encourager le travail à leurs frontières » (200).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> On trouve un constat similaire sous la plume de Geoffrey Ingham même s'il fait remonter le partage disciplinaire au *Methodenstreit* : « La monnaie est tombée sous la juridiction de l'économie et ce fait à lui seul explique l'indifférence de la sociologie » (1998, 4).

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Pour ce qui est de l'impact de François Simiand sur les économistes, on peut se reporter à la monumentale *Histoire de l'analyse économique* de Joseph Schumpeter. On n'y trouve qu'une courte référence à Simiand (tome 3, 102-3) à propos duquel Schumpeter écrit : « à ce jour aucun groupe ne s'est rallié à sa bannière ». Par ailleurs, Simiand n'apparaît pas dans le *New Palgrave Dictionary of Economics* et on ne le trouve jamais cité dans les grandes revues anglo-saxonnes d'économie, si ce n'est qu'épisodiquement pour son travail statistique dans *Le salaire, l'évolution sociale et la monnaie*. Plus généralement, pour ce faire une idée de l'estime dans laquelle était tenue la pensée sociologique française des années vingt par les théoriciens de l'économie, on peut lire Hayek : « It is perhaps not too much to suggest that the peculiar stagnation of French economics during that period is at least partly due to the predominance of the sociological approach to social phenomena » (320).

économiques sont des faits sociaux comme les autres et qu'en conséquence, ils relèvent tous d'un même modèle d'intelligibilité (Orléan, 2005). Il ne saurait y avoir plusieurs intelligibilités de la monnaie, l'une économique, l'autre sociologique, une troisième historique et une autre encore, anthropologique. Aussi, le point de vue unidisciplinaire invite-t-il le chercheur à articuler étroitement les différentes sciences sociales en tant qu'elles offrent des outils certes distincts mais tous également au service d'une même compréhension globale. La perspective unidisciplinaire procède en privilégiant, à chaque fois qu'il est possible, le point de vue du dépassement des intérêts disciplinaires pour faire prévaloir l'unification des savoirs contre la juxtaposition sans principe des analyses. De façon à éviter tout malentendu, soulignons que l'unidisciplinarité ne milite pas pour la suppression des traditions disciplinaires lesquelles sont porteuses d'exigences méthodologiques dont la science sociale ne saurait se priver mais pour leur intégration progressive dans un cadre conceptuel général.

À mes yeux, la sociologie économique constitue aujourd'hui le lieu d'expression par excellence de l'ambition unidisciplinaire en sciences sociales. C'est ainsi que je comprends son programme et sa finalité. C'est ce qui la rend si précieuse dans un monde intellectuel structuré autour d'une disciplinarisation accrue des savoirs. Il est cependant vrai que cette conception ne va pas de soi et qu'elle peut être contestée. Ce débat est parfaitement légitime. On peut défendre de manière argumentée une approche strictement disciplinaire de la sociologie économique, définissant celle-ci comme la branche de la sociologie ayant en charge l'étude des faits économiques, sur le modèle suivant : « La sociologie économique étudie les faits économique en apportant l'éclairage donné par l'analyse sociologique, c'est-àdire par des méthodes différentes de celle de la théorie économique, comme les enquêtes, les typologies, la méthode comparative ou, plus récemment, l'analyse de réseau » (Steiner, 1999, 3). C'est, en partie, la position de Richard Swedberg<sup>5</sup> (1994). Pourtant la conception unidisciplinaire de la sociologie économique est loin d'être absente même si le qualificatif n'est pas utilisé. On la trouve chez Alain Caillé (1994) mais également chez Jean-Jacques Gislain et Philippe Steiner<sup>6</sup>, par exemple lorsque ce dernier écrit : « À rebours du mouvement qui porte les sciences sociales à diviser le travail intellectuel, à spécialiser les recherches, la sociologie économique suggère qu'il est nécessaire et utile de faire se rencontrer les théories économiques et sociologiques de manière à fournir de meilleures explications des faits économiques que ne le font l'un et l'autre de ces deux savoirs lorsqu'on les met en œuvre d'une manière isolée ou, pire, contradictoire » (Steiner, 1999, 3). La question épineuse est celle de la place laissée à la théorie économique dans ce dispositif. En effet, une forte tradition pousse le sociologue à un rejet radical de l'approche néoclassique. Richard Swedberg (1994) l'illustre parfaitement lorsqu'il présente les sept principaux postulats de la sociologie économique en les opposant, terme à terme, à ceux retenus par la théorie néoclassique. Le résultat est impressionnant par la rudesse du contraste proposé<sup>7</sup> : pour toutes les dimensions essentielles de l'analyse, à savoir le concept d'acteur, la sphère de l'action, les types d'actions économiques, le résultat de l'action économique, le statut de l'analyste, le concept de temps et la méthode scientifique de base, Swedberg souligne que sociologie économique et théorie

\_

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Swedberg écrit : « C'est essentiellement parce que la sociologie dispose aujourd'hui de théories et de méthodes ayant déjà prouvé leur fécondité dans l'analyse de phénomènes non économiques que nous pensons que le projet de la sociologie économique pourra se révéler fructueux » (1994, 29). Cependant, en tant qu'il revendique une autonomie de cette sociologie économique, le point de vue de Swedberg peut accueillir plusieurs lectures. Quelle que soit cette lecture, il doit être clair pour notre lecteur que la puissance de son œuvre et de sa réflexion n'est pas ici mise en question.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Et le fait qu'on ait confié à un économiste comme moi le soin de rédiger ce chapitre démontre, pour le moins, de la part des directeurs du présent ouvrage collectif, une certaine bienveillance à l'égard de cette manière de comprendre la sociologie économique.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Se reporter au tableau 1 de la page 30 intitulé « Une comparaison entre le paradigme de la théorie néoclassique et celui de la sociologie économique » (Swedberg, 1994).

économique suivent des chemins diamétralement opposés. Parce qu'une telle analyse oblige à « choisir son camp », elle conduit nécessairement à une pratique strictement disciplinaire de la sociologie économique. Dans (Orléan, 2005), nous avons cherché à montrer qu'une autre démarche était possible qui vise à donner une place aux réflexions néoclassiques dans le cadre de la sociologie économique sans rien renier de ce qui fait la puissance du point de vue sociologique. C'est très précisément ce que le présent article se propose de faire pour ce qui est du rapport monétaire. Contentons-nous pour l'instant d'en indiquer très succinctement la ligne directrice : au lieu de voir dans le modèle néoclassique un exemple d'approche soussocialisée, il convient tout au contraire d'en penser les traits dominants (isolement de l'acteur, recours systématique à la rationalité maximisatrice, harmonie des intérêts à l'équilibre), pourtant si vivement rejetés par une grande partie de la tradition sociologique, comme résultant d'une puissante mise en forme sociale ayant pour principe structurant la médiation par les objets. Autrement dit, la définition des objets (marchandises, travail, finance, monnaie) est, dans cette perspective, non une donnée naturelle déjà là, mais bien une construction institutionnelle complexe par laquelle l'ordre économique donne à voir pleinement qu'il est un ordre social. C'est dans la production des objets qu'il faut chercher les paramètres les plus significatifs de l'encastrement social de l'économie (Orléan, 2004). Une telle conception permet, me semble-t-il, de restaurer les conditions d'un véritable dialogue entre sciences sociales et économie en donnant à cette dernière une place précise, celle de la médiation par les objets. Pour autant, l'exercice ne va pas sans difficulté puisqu'il suppose une interprétation des résultats néoclassiques fondée sur une prise de distance critique qui n'est assurément pas dans la culture des économistes néoclassiques. Cependant il n'est pas voué à l'échec ne déclarant pas *a priori* illégitime l'homo œconomicus<sup>8</sup>.

Dans le domaine monétaire, une raison particulière milite puissamment pour préférer la perspective unidisciplinaire : sans conteste il revient à la discipline économique d'avoir produit la majeure partie de la réflexion conceptuelle sur la monnaie. Depuis Simiand, très rares sont les sociologues ayant osé s'introduire sur le terrain de la théorie monétaire pour en proposer une version systématique. Je ne vois que Geoffrey Ingham (2004) dans ce rôle. La majeure partie de la sociologie a plutôt délaissé les questions de nature économique, comme celles liées à la politique des banques centrales ou aux crises monétaires, bien qu'elles soient cruciales, pour privilégier l'analyse des aspects culturels ou sociaux des pratiques monétaires. Geoffrey Ingham écrit : « La sociologie s'est intéressée aux descriptions simples et très générales de la place de la monnaie dans la société moderne, à ses significations et effets sociaux, psychologiques et culturels [...] Aucune de ces approches n'a directement abordé la production sociale de la monnaie » (1998, 3). Bien évidemment, ce constat ne préjuge en rien de la qualité des travaux sociologiques existants. Ils peuvent parfaitement être excellents comme on l'a déjà souligné. Mais, lorsqu'on change de focal pour considérer, non plus la qualité de tels ou tels travaux particuliers, mais la fécondité de la sociologie économique de la monnaie dans sa globalité, il est clair que cette division du travail est hautement dommageable. Elle ne peut manquer d'hypothéquer l'entreprise collective en la privant d'un fondement solide. Faute d'une théorie explicite de la monnaie, comment savoir où aller ? Mais définir un tel cadre théorique ne peut se faire sans dialogue avec l'économie. Notons d'ailleurs que, dans de nombreux cas, cette situation de sous-théorisation a simplement conduit la sociologie économique de la monnaie à prendre à son compte l'approche économique dominante du fait monétaire sans toujours en percevoir les limites et les dangers<sup>9</sup>.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Sous cet angle, nous sommes plus proches de Weber que des durkheimiens, en particulier Simiand très radical dans son rejet de l'économie marginaliste.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Il faut ici encore citer Geoffrey Ingham : « [Modern] sociology became doubly disabled : it abnegated responsibility for a field of study to which 19th century social historians and sociologists had already made

Aussi convient-il de commencer notre présentation par cette réflexion théorique. C'est l'objet de la première section. La démarche qui sera suivie consistera à partir de la définition d'une économie marchande et de ses caractéristiques pour montrer en quoi cette économie appelle nécessairement la présence de la monnaie pour parvenir à l'existence.

## LA NATURE DE LA MONNAIE

Une économie marchande est une économie dans laquelle la production des biens se trouve distribuée dans les mains d'une multitude de producteurs-échangistes souverains, prenant leurs décisions de manière indépendante et entrant en relation les uns avec les autres sur la base exclusive de l'échange volontaire de leurs produits. Par définition se trouvent exclus de la relation marchande toute dépendance personnelle ou hiérarchique comme tout engagement collectif qui viendraient restreindre a priori l'autonomie des volontés privées. Le terme de « séparation marchande » nous semble le plus adéquat pour exprimer ce lien paradoxal où chacun doit constamment affronter autrui pour susciter son intérêt s'il veut faire en sorte qu'il y ait transaction. Pour autant, dès lors qu'on considère une division sociale du travail un tant soit peu développée, chaque producteur-échangiste séparé se trouve dépendre matériellement d'un très grand nombre d'autres producteurs-échangistes, d'abord, du côté de la production, pour l'obtention de tous les inputs qui lui sont nécessaires, mais également du côté de la vente de ses produits lorsqu'elle met en jeu une multitude de consommateurs finaux. Qui plus est, l'identité de ce très grand nombre d'individus varie en fonction de l'évolution des techniques de production comme de celle des préférences des consommateurs. À la limite, dans une société marchande développée, chacun dépend potentiellement de tous, soit comme fournisseur, soit comme client, bien qu'étant séparé de tous.

Cette formulation théorique met bien en relief ce qui fait l'énigme spécifique de l'ordre marchand : sur quelle base des individus séparés peuvent-ils se coordonner durablement ? Comment s'y construit le rapport à autrui ? À juste titre, de nombreux analystes ont insisté sur le caractère problématique de la relation marchande qui exige pour être nouée que les protagonistes en manifestent la volonté explicite, conformément à leurs intérêts du moment : « Car si l'intérêt rapproche les hommes, ce n'est jamais que pour quelques instants ; il ne peut créer entre eux qu'un lien extérieur. Dans le fait de l'échange, les divers agents restent en dehors les uns des autres, et l'opération terminée, chacun se retrouve et se reprend tout entier. Les consciences ne sont que superficiellement en contact » (Durkheim, 1893, 180/1).

Sans entrer trop avant dans ce vaste débat, indiquons que la solution à ces questions difficiles est à trouver dans le principe de valeur. C'est par l'intermédiaire de la valeur que l'individu marchand se trouve relié à autrui. Il s'agit, pour le producteur-échangiste, de se demander quelle quantité de valeur il produit pour la comparer à celle qui lui en a coûtée. En tant que grandeur qui échappe à la fluctuation des subjectivités, la valeur s'impose à tous et construit, ce faisant, sur des bases objectives, le rapport de chacun à la totalité. Telle est la nature du rapport marchand : c'est un rapport à autrui médié par l'objectivité de la valeur. Sans cette idée de valeur présente dans l'esprit des producteurs, il n'y aurait simplement pas d'offre de marchandises, ni production de masse. La production marchande en tant que production entièrement orientée vers la valeur vise l'anonymat du marché. Dans l'évaluation marchande, c'est la société qui se fait connaître comme tiers anonyme de toutes les interactions économiques. Comme l'écrit François Simiand (1934) : « [La création de la valeur économique] procède du pouvoir supérieur aux individus qui créent aussi les autres valeurs ; elle procède de la société » (221). En cela, il se situe fidèlement dans la perspective

ouverte par Durkheim qui, avec constance, range la valeur économique sur le même plan que les autres valeurs, qu'elles soient morales, religieuses ou esthétiques, comme expression objectivée de la société : « Le progrès qu'a fait, dans les temps récents, la théorie de la valeur est précisément d'avoir bien établi la généralité et l'unité de la notion 10 » (1911, 101). Comme Durkheim, Simmel insiste avec force sur l'objectivité de la valeur :

6

« Ce qui caractérise de manière décisive l'objectivité de la valeur économique, objectivité qui délimite le domaine de l'économie comme un domaine autonome, c'est le fait que fondamentalement, la validité de la valeur s'exerce au-delà de l'individu. Le fait que, pour obtenir l'objet, il me faut en abandonner un autre prouve que cet objet est précieux non seulement pour moi, mais aussi en soi, c'est-à-dire pour une autre personne. Ainsi, la forme économique justifie de la façon la plus évidente l'équation : objectivité = validité pour les sujets. Cette équivalence, qui ne devient consciente et intéressante qu'à l'occasion de l'échange, confère à la valeur le caractère de l'objectivité [...] L'échange présuppose une mesure objective des évaluations subjectives, mais qui ne leur est pas antérieure, le tout consistant en un seul et même acte » (52).

En conséquence, tout le débat porte sur l'analyse de cette valeur. Ma thèse est que valeur et monnaie sont deux réalités indissociables. Ce sont les deux faces d'un même phénomène : le principe de valeur appelle pour exister la forme monétaire qui lui donne corps et sans laquelle il demeurerait une pure virtualité sans force. La monnaie énonce publiquement ce qu'est la valeur et donne à la désirer. Elle dit à chacun dans quelle unité elle se mesure. C'est par elle que l'objectivité de la valeur s'exprime. Ce faisant, nous retrouvons ici tout un important courant de recherches qui, de Keynes<sup>11</sup> (1930) à Ingham (1996 et 2004), insiste sur le rôle primordial que joue l'unité de compte dans la définition du rapport monétaire et, pour cette raison, s'oppose aux approches instrumentales.

Il s'ensuit, selon nous, qu'il n'est d'économie marchande que monétaire. Dès leurs premiers stades de développement, les économies marchandes sont déjà monétaires car c'est sous cette forme exclusivement que la valeur accède à l'objectivité. Il découle de cette analyse que nous ne croyons pas à l'existence d'économies marchandes organisées sur la base du troc. Le troc compris comme l'échange de valeurs d'usage, à savoir l'individu A qui possède une table et veut une chaise rencontre l'individu B qui possède une chaise et veut une table, est la négation même d'une relation marchande puisqu'elle a pour finalité la valeur d'usage, et non la valeur. Contrairement à ce que pense Simmel, dans cet échange, aucune valeur objective n'est présente ou nécessaire. Seules comptent les préférences subjectives des deux le protagonistes sans qu'on puisse en déduire un taux objectif, c'est-à-dire « valide pour tous les sujets » comme le dit Simmel lui-même dans la citation précédente. C'est également le point de vue défendu par l'historien Philip Grierson qui écrit : « Les parties en présence lors d'un

<sup>10</sup> Notons que cette thèse mériterait des développements systématiques de façon à ne pas laisser le terrain à la thèse contraire qui insiste sur la spécificité de la valeur économique.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> N'oublions pas que Keynes ouvre son *Traité de la monnaie* par la proposition suivante : « Money of Account, namely in which Debts and Prices and General Purchasing Power are expressed is the primary concept of Theory of Money ».

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> La position de Simmel mériterait une analyse fouillée qui ne peut être menée dans le cadre du présent article. Pour Simmel, comme pour nous, ce qui est central est le fait que « l'échange arrache les choses à leur imbrication dans la pure subjectivité des sujets » (50). Or, précisément le troc en tant qu'échange de valeurs d'usage ne produit pas cet arrachement. Pour qu'il en soit ainsi, il faudrait que l'un des biens émerge comme expression objectivée de la valeur ce que précisément le troc ne fait pas. De manière intuitive, la valeur en tant que « valeur pour tous » implique l'idée d'un tiers contrairement au troc bilatéral. Ce qui ne veut pas dire que du troc ne puisse pas se produire localement dans une économie marchande. Par exemple, sur la base de prix monétaires, lorsque la monnaie est trop rare.

troc comparent leurs besoins individuels et immédiats, pas des valeurs dans l'abstrait<sup>13</sup> » (1977, 19). On voit d'ailleurs mal comment sur la base de telles transactions pourrait s'organiser la production de masse de marchandises. Imagine-t-on un producteur de voitures entrer dans une série infinie de trocs bilatéraux avec tous ses clients pour écouler sa production? En échange de quoi d'ailleurs? Cela n'a tout simplement aucun sens. Le producteur a pour finalité la valeur abstraite anonyme et son appropriation. Aussi ce qui le préoccupe essentiellement est-il de savoir quelle est sa définition : « en quelle unité se mesure cette valeur? » Voilà la question essentielle.

L'étude historique des crises conforte pleinement cette analyse qui met au premier plan la monnaie et non le troc. On n'y observe jamais un « retour » du troc comme mode structurant des échanges<sup>14</sup> bien qu'il soit possible qu'on y constate des trocs localisés ici ou là. Ainsi, dans le cas très étudié de l'hyperinflation allemande, il est certain que quelques médecins se sont fait payer en produits agricoles. Mais, du point de vue macroéconomique, c'est la recherche effrénée de monnaies qui domine car tel est le besoin urgent des individus. Ils en circulent des formes très diverses pour répondre aux demandes frénétiques des acteurs économiques. En effet, une question les obsède : sous quelle forme se cache la valeur ? Comme on l'a vu, c'est là la question marchande par excellence dont dépend toute l'activité économique. Lorsque du fait de la crise monétaire cette question ne trouve pas de réponse nette, il s'ensuit une perte généralisée des repères, rendant de plus en plus problématique l'activité marchande jusqu'à y faire totalement obstacle. Des interrogations aussi basiques que « mon entreprise fait-elle des profits ou des pertes ? » n'y trouvent plus de réponses satisfaisantes, ce qui montre a contrario le rôle essentiel que joue la comptabilité nominale. La crise de la monnaie provoque en conséquence une perturbation extrême des relations de production et d'échange, pouvant aller jusqu'à la paralysie totale, par exemple sous la forme d'un blocus alimentaire des villes lorsque les paysans n'acceptent plus la monnaie des citadins. On assiste alors à un déchaînement de violences.

Cette approche parce qu'elle rejette le troc comme forme plausible d'organisation de l'économie marchande se refuse à penser le rapport marchand autrement que comme un rapport monétaire. Dans ces conditions, c'est la question de l'émergence d'un espace marchand unifié autour d'une monnaie stabilisée qui devient la question théorique essentielle<sup>15</sup>. Pour la traiter, nous considérons une économie ne possédant pas de représentation unifiée de la valeur, autrement dit sans référence monétaire légitime, admise par tous. Que se passe-t-il alors ? Lorsqu'il en est ainsi, chaque producteur-échangiste est amené à former des conjectures quant à la représentation de la valeur. C'est pour chaque agent un impératif absolu puisque, étant dépendant matériellement d'un très grand nombre d'autres producteurs-échangistes, ce sont les conditions mêmes de sa survie qui se trouvent mises en jeu. Il lui faut trouver les médiations qui lui ouvrent l'accès le plus large à la circulation des biens, c'est-à-dire celles qui sont le plus massivement reconnues par autrui comme exprimant la valeur : signe, objet ou quoi que ce soit. Notons-le, Adam Smith ne présente pas autrement le problème lorsqu'il écrit dans La richesse des nations : « tout homme prudent, après le premier établissement de la division du travail, a dû naturellement s'efforcer de gérer ses affaires de façon à avoir par devers lui [...] une quantité d'une certaine denrée ou d'une autre, susceptible d'après lui d'être acceptée par pratiquement tout le monde en échange du produit de son industrie » (souligné par nous, 25-26). On ne peut dire

<sup>13</sup> « The parties in barter-exchange are comparing their individual and immediate needs, not values in the abstract ».

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> D'ailleurs, plus largement, on ne connaît aucun exemple d'économie marchande développée fonctionnant sur la base du troc.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> C'est ce que nous avons nommé dans (Lordon et Orléan, 2008) la « genèse conceptuelle de la monnaie » pour la différencier nettement de sa genèse historique.

les choses plus clairement : il s'agit de prévoir la forme d'expression de la valeur majoritairement reconnue par le groupe. Pour le comprendre, pensons également aux situations de crise lorsque, pour une raison ou une autre, comme dans le cas du « coralito » argentin en décembre 2001, les sujets économiques se trouvent privés de leurs moyens de paiement habituels. La réaction à une telle situation est immédiate et violente : on assiste à une ruée vers les substituts monétaires, à savoir la recherche des signes acceptés par le plus grand nombre. Il s'agit de découvrir sous quelle forme la valeur se fait désormais connaître. Cette interrogation est pour chacun d'une urgence absolue car, faute de déterminer cette forme, l'individu se retrouve avec une valeur qui reste privée, c'est-à-dire une non valeur qui ne lui permet pas d'avoir accès aux biens qui lui sont nécessaires. Il se peut, dans certaines configurations, que ces substituts soient eux-mêmes des marchandises, mais c'est toujours en tant qu'elles font l'objet d'une acceptation généralisée qu'elles sont désirées, i.e. en tant que possibles monnaies et non en tant que valeurs d'usage spécifiques. Pour désigner ces objets, on peut parler de « monnaies partielles » ou de « richesses 16 ». Comment sont-elles définies ? À partir d'une interrogation sur leur capacité à être acceptées dans l'échange par le plus grand nombre. C'est-à-dire en tant qu'elles constituent une expression adéquate de la valeur. Ainsi, notre situation sans monnaie légitime certifiée n'est-elle aucunement une situation de troc mais une configuration où coexistent des représentations concurrentes de la valeur qui fractionnent la circulation des marchandises et fournissent autant de systèmes de compte. Dire qu'il y a fractionnement, c'est dire qu'il existe une pluralité d'unités de compte, sans lien stable entre eux, le taux de conversion entre ces unités étant absolument flexible, laissé au libre jeu des rapports de force entre sous-groupes marchands.

La question devient alors de savoir comment évoluent les structures fractionnées : la pluralité monétaire est-elle stable ou conduit-elle nécessairement à l'émergence d'une monnaie hégémonique? Autrement dit, vers quoi la concurrence entre les monnaies converge-t-elle? Fractionnement ou centralisation? L'observation du système international est là pour nous dire toute la difficulté de ces questions : on y observe un fractionnement durable, périodiquement remis en cause par l'émergence d'une monnaie internationale de référence. Pour apprécier la complexité du bilan des coûts et des avantages de ces deux structures polaires, il n'est que de se reporter à la littérature consacrée aux « zones monétaires optimales » et de consulter sa liste controversée de critères censés déterminer quelle configuration doit être préférée, unité monétaire ou flexibilité des changes. Il apparaît alors clairement que le choix entre fractionnement et centralisation dépend des circonstances et que les facteurs politiques et sociaux y jouent un rôle important. Dans différents textes antérieurs (Aglietta et Orléan, 2002; Lordon et Orléan, 2008), nous avons principalement insisté sur le fait que le pouvoir d'attraction d'une monnaie grandissait avec la taille de son espace de validité, ce que les économistes appellent des « rendements croissants d'adoption ». En effet, plus cet espace est étendu, plus la monnaie considérée permet d'accéder aisément à un grand nombre de marchandises, c'est-à-dire sans encourir les coûts liés aux changements de monnaie. Si l'on s'en tient à ce seul critère, chacun aura intérêt, toutes choses égales par ailleurs, à modifier sa référence monétaire pour adhérer à celle qui obtient le plus grand nombre de suffrages puisque, de cette façon, il accroît sensiblement sa capacité à transacter à faibles coûts<sup>17</sup>. Il s'ensuit une logique de type mimétique dans laquelle chacun recherche la monnaie la plus utilisée, ce qui conduit progressivement à la domination d'une monnaie unique, unanimement retenue par tous les membres du groupe marchand. Assurément cette logique mimétique existe bel et bien. Le recours à une monnaie unique est un facteur d'efficacité collective en ce qu'il supprime les incertitudes que produit le fractionnement.

 <sup>16</sup> C'est le terme que nous utilisons dans (Aglietta et Orléan, 2002) comme dans (Lordon et Orléan, 2008).
 17 En fait le choix dépend des coûts encourus par celui qui change de référence monétaire. Pour un traitement plus complet de ces questions, se reporter à Dowd et Greenaway (1993).

Mais la dynamique monétaire d'ensemble ne se réduit pas à cette seule dimension. Le contrôle de l'émission monétaire est en soi un facteur essentiel de puissance qui ne se laisse pas facilement abandonné par ceux qui s'en sont rendus maîtres. Autrement dit, la monnaie n'est pas neutre et cette non neutralité se lit dans les règles de sa gestion en ce qu'elles spécifient les groupes qui bénéficient de l'initiative monétaire. En conséquence, ces groupes feront obstacle à l'unification monétaire pour lui préférer une structure fractionnée qui préserve leur pouvoir. Comme le remarque Viviana Zelizer à propos du dollar des Etats-Unis d'Amérique : « La standardisation de l'argent ne fut pas un processus consensuel : elle ne se passa pas sans heurt. En fait, la définition de la devise américaine devint l'un des problèmes politiques et sociaux les plus explosifs de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle » (45). Sans entrer plus avant dans l'analyse de ces pouvoirs monétaires privés, notons simplement cette ambiguïté de la dynamique monétaire oscillant entre fractionnement et centralisation selon les configurations d'intérêt considérées.

Retenons également de ces réflexions que le choix d'une monnaie est étroitement lié à la constitution d'une domination socio-politique, ne serait-ce qu'au travers du rôle qu'y joue l'État<sup>18</sup>. N'ayant pas réussi à faire prévaloir leur propre définition du rapport monétaire, les groupes dominés sont contraints d'accepter la monnaie dominante, faute de quoi ils se trouveraient exclus de la circulation marchande. Lorsque nous parlons d'unanimité monétaire, il ne faut pas perdre de vue ce fait : l'unanimité monétaire procède le plus souvent d'une domination, c'est-à-dire d'une acceptation contrainte. Elle est d'autant plus stable, comme l'a montré Max Weber, que le rapport monétaire réussit à se représenter comme légitime aux yeux de tous : « Tout véritable rapport de domination comporte un minimum de volonté d'obéir, par conséquent un intérêt, extérieur ou intérieur, à obéir [...] Toutes les dominations cherchent à éveiller et à entretenir la croyance en leur légitimité » (285-286). Cependant, quelle que soit la robustesse de cette légitimité, demeure, à l'état latent, une conflictualité qu'on peut dire « primaire » en ce qu'elle porte sur la définition de la monnaie elle-même. Elle n'est jamais abolie totalement comme le montre le fait que, sans cesse, périodiquement, de nouvelles innovations monétaires sont produites dont la finalité consiste précisément en ce qu'elles permettent d'échapper au carcan de la norme monétaire existante. L'histoire des innovations monétaires n'est que l'histoire de ces luttes entre groupes sociaux pour le contrôle de la monnaie.

## APPROCHE INSTITUTIONNALISTE VERSUS APPROCHE INSTRUMENTALE

Cette conception qui pose, en son fondement, le caractère primordial de la monnaie comme expression des rapports de valeur, est loin de faire l'unanimité. Tout au contraire, elle se révèle même absolument minoritaire si l'on considère les seuls économistes. Ceux-ci raisonnent d'une manière très différente. À leurs yeux, la valeur « précède » logiquement le prix et peut être appréhendée indépendamment de la monnaie. Mieux même, il faut qu'il en soit ainsi de façon à la saisir dans toute sa force propre, sans adultération. Le théoricien ne doit pas se laisser tromper par l'illusion monétaire. Ce qu'exprime Schumpeter avec une rare pertinence lorsqu'il écrit : « Non seulement on peut rejeter ce voile [monétaire] chaque fois que nous analysons les traits fondamentaux du processus économique, mais il faut le faire, à l'instar d'un voile qui doit être ôté lorsqu'on veut voir le visage qu'il recouvre. C'est pourquoi les prix en monnaie doivent céder la place aux taux d'échange des marchandises entre elles qui sont vraiment la chose importante "derrière" les prix en monnaie » (389). Cette construction qui se donne pour objet le valoir des marchandises indépendamment de la monnaie, et antérieurement à elle, est ce qu'on nomme habituellement une « théorie de la

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Dans de nombreuses situations historiques, c'est l'État qui produit l'unification monétaire de par sa capacité à vaincre politiquement et militairement les pouvoirs monétaires locaux.

valeur ». Les économistes peuvent diverger quant à la manière de spécifier la valeur, mais pas sur le fait qu'une telle théorie s'impose. Il convient de s'abstraire de l'apparence monétaire pour saisir l'échangeabilité des biens dans son principe propre : la valeur économique. Cette manière de modéliser la relation marchande a une conséquence massive tout à fait dommageable à nos yeux. Elle conduit nécessairement à reléguer la monnaie dans une position accessoire. En effet, dès lors que la commensurabilité des marchandises se trouve fondée en amont de l'échange monétaire dans le principe de valeur, quel rôle peut-il bien rester à la monnaie? Ni l'échangeabilité en elle-même, ni la détermination des rapports quantitatifs à travers lesquels celle-ci se manifeste n'est plus de son ressort. Dans un tel cadre, il ne reste plus à la monnaie qu'un rôle parfaitement secondaire : rendre plus aisées des transactions dont la logique lui échappe totalement parce qu'elle relève tout entière de la théorie de valeur. En un mot être l'instrument des échanges. Schumpeter écrit : « La monnaie n'entre [dans cette analyse] qu'en y jouant le modeste rôle d'un expédient technique adopté en vue de faciliter les transactions » (389). Il faut bien lire « faciliter » dans la mesure où ces approches considèrent toujours le troc comme une alternative possible (voir infra). Dans cette analyse, la monnaie est, au sens fort, un moyen, un instrument, au service d'un principe qui la domine entièrement alors que, dans notre propre construction, elle est l'institution première de l'ordre marchand, ce par quoi se construit le rapport à autrui. D'où notre proposition d'appeler la première : « théorie instrumentale de la monnaie » et la seconde, « théorie institutionnaliste de la monnaie ».

L'approche néo-walrassienne est tout à fait représentative de la conception instrumentale. Aussi, eu égard à la place centrale qu'elle occupe dans la vision économique contemporaine, c'est sur elle que nous centrerons notre attention. Au fondement de cette approche, on trouve l'équilibre général de concurrence parfaite. Celui-ci correspond très exactement à notre définition d'une « théorie de la valeur » puisque l'équilibre général propose une analyse des grandeurs économiques (rapports d'échange, quantités échangées, quantités produites) dans une économie sans monnaie<sup>19</sup>. Si présenter l'équilibre général comme un discours ayant la valeur pour objet n'est pas coutumier, cela tient au fait que les économistes ont été habitués à penser la valeur à la manière des classiques, à savoir comme exprimant une réalité non seulement antérieur à la monnaie mais également indépendant des marchés eux-mêmes, en amont de ceux-ci. Or, l'équilibre général nous donne à voir des marchés et des prix. Cependant le fait qu'il y ait des prix ne doit pas nous égarer. S'il y a des prix dans l'équilibre général, c'est parce qu'un bien particulier a été arbitrairement choisi comme numéraire mais sans être une monnaie. Aussi le prix n'est-il que le rapport de troc de deux marchandises. En conclusion, si on retient notre définition de ce qu'est une théorie de la valeur, l'équilibre général en est assurément une même s'il s'intéresse aux marchés concurrentiels puisqu'il modélise une économie sans monnaie. Il est d'ailleurs significatif que Gérard Debreu (1966) lui-même ait choisi d'intituler la présentation qu'il en a faite : « Théorie de la valeur ». Peut-on pour autant parler à son propos d'une économie de troc ? Ce point peut être débattu car les échanges s'y font, non pas de manière bilatérale, mais par l'entremise d'un centre, le commissaire-priseur, qui impose l'unicité du prix pour chaque bien, modifie le vecteur des prix en fonction des déséquilibres constatés sur les différents marchés jusqu'à trouver l'équilibre puis, l'équilibre une fois découvert, répartit les biens conformément aux offres et aux demandes individuelles. C'est là donc une économie parfaitement centralisée<sup>20</sup>. C'est d'ailleurs ce qui permet, dans un tel cadre, de définir une

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> Debreu écrit à propos de l'équilibre général : « Aucune théorie de la monnaie n'est offerte ici et l'on suppose que l'économie fonctionne sans l'aide d'un bien servant de moyen d'échange » (32).

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Ce point n'est pas controversé : « The (implicit) description of market exchange in general equilibrium theory exhibits a substantial amount of as-if centralization, certainly too much to permit a role for money. Alternatively

valeur unique des biens pour tous les acteurs. L'unicité de cette valeur n'est pas le résultat d'un processus d'échanges décentralisés mais est imposée, d'entrée de jeu, par le commissaire-priseur. Cependant, il est bien vrai qu'in fine, chaque individu échange des biens contre d'autres biens. Il livre au commissaire-priseur ses biens offerts et obtient en contrepartie les biens demandés sans qu'il ait besoin d'intermédiaire monétaire. Aussi, pour sa part, Patinkin (1955) n'hésite-t-il pas à la désigner comme une « économie de troc ».

Une fois l'équilibre général spécifié, ce n'est que, dans un second temps, qu'on tente d'y introduire la monnaie, programme de recherche connu sous l'appellation d' « intégration de la théorie monétaire et de la théorie de la valeur » (Patinkin, 16). Cette forte formule saisit bien la particularité de cette approche : une fois toutes les grandeurs économiques déterminées (rapport d'échange, quantités échangées, quantités produites), on se demande après coup quel peut bien être le rôle de la monnaie<sup>21</sup>. La réponse majoritaire se focalise sur le processus de répartition des allocations d'équilibre, via l'échange, une fois les prix et les quantités d'équilibre déterminés. La monnaie est ici introduite comme une pure technique de transaction permettant de répartir les marchandises disponibles conformément aux demandes et offres d'équilibre, mais d'une manière décentralisée, c'est-à-dire sans passer par le commissaire-priseur. Cette présence de la monnaie comme instrument d'échange n'a pas d'action en retour sur la formation des prix puisqu'elle n'affecte pas la valeur. Celle-ci est fondamentalement indépendante de la monnaie, en nature et en magnitude. C'est cela qu'on appelle communément la « neutralité » de la monnaie. Rien mieux que la neutralité n'exprime le fait que, dans cette approche, la monnaie est accessoire. En effet, dire que la monnaie est neutre signifie que « la transformation pure et simple d'une économie de troc en une économie monétaire n'affecte pas les prix [et quantités] d'équilibre » (Patinkin, 96). Si le passage d'une économie de troc à une économie monétaire laisse donc tout inchangé, n'est-ce pas souligner le peu de poids du fait monétaire.

Cette argumentation, parce qu'elle met l'accent sur le rôle de la monnaie comme instrument d'échange permettant des transactions décentralisées (Ostroy et Starr, 1990), rejoint une tradition d'analyse bien ancrée qui, elle aussi, met en avant la fonction de moyen de transaction de la monnaie mais à partir d'une réflexion portant, non pas sur les limites de l'équilibre général, mais sur les insuffisances du troc. C'est la fameuse « double coïncidence des besoins » : le troc requiert que l'individu propriétaire du bien A et voulant obtenir le bien B rencontre un individu qui possède du bien B et recherche du bien A. Ce serait la difficulté à obtenir cette double coïncidence qui aurait conduit les individus marchands à substituer l'échange indirect à l'échange direct. En effet, on peut montrer aisément (Jones, 1976) que passer par un bien intermédiaire M pour échanger A contre B peut diminuer les coûts de transaction, tout particulièrement le délai de réalisation de l'échange, si ce bien M est suffisamment largement accepté, et cela alors même que paradoxalement le nombre de transactions augmente pour passer de une à deux : A-M puis M-B au lieu de seulement A-B. L'argumentation canonique se trouve chez Karl Menger (1892). L'atout du modèle mengérien est qu'il explicite les forces économiques qui poussent à l'émergence de la monnaie, à savoir l'intérêt de ceux qui voient leurs coûts de transaction diminués. Ce sont ces agents qui portent le projet monétaire et l'imposent au groupe. Il n'en reste pas moins que, dans cette approche, même augmentée de l'argumentaire mengérien, la monnaie demeure accessoire, au sens où elle reste facultative : l'équilibre monétaire continue de côtoyer l'équilibre de troc. C'est ce

put, the Walrasian model of exchange is not much concerned with how commodities are exchanged » (Ostroy, 517).

Walras ne fait pas autrement lorsqu'il introduit la monnaie après coup, ce qui fait dire à Joseph Ostroy : « By introducing money after he had completed his theory of exchange, Walras clearly made monetary phenomena an optional add-on rather than an integral component of the mechanism of exchange ». (516). La monnaie apparaît comme un « ajout optionnel ». On ne pourrait dire mieux.

que montrent sans ambigüités les développements modernes du modèle mengérien : les modèles de prospection monétaire (Kiyotaki et Wright, 1993). Que l'économie marchande nécessite absolument la monnaie pour exister est ce que l'approche instrumentale ne réussit jamais à démontrer. Tout au contraire, le choix du troc reste toujours une option. C'est là une conséquence du postulat selon lequel la valeur précède la monnaie. La monnaie n'est qu'un « ajout optionnel ».

Dans le cadre institutionnaliste, il en va tout à fait différemment puisque nous soutenons que la valeur n'accède à l'existence sociale que par le biais de son incarnation monétaire. C'est la monnaie qui la fait exister objectivement pour tous. Aussi ne faut-il pas chercher le secret de la valeur dans une substance spécifique, comme le travail, la rareté ou l'utilité des marchandises. Non que le travail, la rareté ou l'utilité ne jouent pas un rôle, mais seulement en fonction de ce que la monnaie institue, du type d'objectivité qu'elle produit. Ce que comprend Simmel qui écrit : « l'échange est une figure sociologique sui generis [...] ne découlant nullement, comme une suite logique, de cette nature qualitative et quantitative des choses que l'on désigne par utilité et rareté. Il faut, à l'inverse, la condition préalable de l'échange pour que ces deux catégories développent toute leur importance dans la création de la valeur. Quand, pour une raison quelconque, tout échange se trouve exclu, aucune rareté de l'objet convoité n'en fera une valeur économique, jusqu'au moment où la possibilité d'un tel rapport se présente à nouveau » (82). De même, à nos yeux, n'y a-t-il nulle « substance » derrière l'échange des biens mais seulement la monnaie et le désir généralisé, voire unanime, dont elle fait l'objet. Loin qu'il faille lire les égalités « 1 table = 10 euros » et « 1 chaise = 2 euros » comme résultant de l'égalité « 1 table = 5 chaises » qui en serait la vérité ultime, comme le soutiennent les théories de la valeur, il convient, tout à l'inverse, de comprendre cette dernière égalité comme la conséquence mécanique des deux égalités monétaires précédentes. C'est le rapport à la monnaie et lui seul qui homogénéise les biens. C'est lui qui est premier. Il n'y a rien dans les biens comme une commensurabilité intrinsèque qui précéderait l'échange et justifierait qu'une table vaille cinq chaises. Si on adhère à ce point de vue, il s'ensuit une construction théorique de l'ordre marchand très éloignée de celle proposée par les théories de la valeur. Dans notre perspective, dire que les marchandises valent quelque chose équivaut à dire qu'elles permettent d'obtenir de la monnaie dans l'échange. Il ne s'agit donc plus de voir dans le prix monétaire un voile conventionnel qui demanderait à être écarté pour accéder à cette grandeur cachée qu'est la valeur des marchandises. Dans notre approche, tout au contraire, le prix est la réalité première au sens où la marchandise vaut exactement son prix, c'est-à-dire la quantité de monnaie à laquelle elle donne accès dans l'échange marchand<sup>22</sup>. Dans notre approche, ce qui est premier est le désir de monnaie, désir que partagent tous les acteurs marchands. En résumé, l'échange ne découle pas de « vraies » valeurs que possèderaient en propre les marchandises mais de la présence d'une monnaie que chacun veut acquérir parce que chacun la vénère. Au cœur de la logique marchande est la fascination généralisée pour la monnaie et le désir absolu de la posséder.

En conclusion, l'approche institutionnaliste pose la dépendance de tous les acteurs marchands à l'égard de la monnaie comme le fait théoriquement essentiel, celui qui demande à être compris car là est l'origine de la valeur marchande. Cette dépendance a pour expression la plus directe le pouvoir d'affectation que la monnaie exerce sur tous les esprits et les corps : la monnaie ne laisse pas les individus indifférents. C'est ce pouvoir qu'il nous faut maintenant spécifier pour l'étudier. Les preuves empiriques de sa présence abondent. Il n'est que de penser à l'extrême fascination des hommes pour l'or et à la démesure des conséquences qui s'ensuivent. Pourtant, paradoxalement, on ne trouve guère d'analyses théoriques qui lui soient

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Simmel ne dit pas autre chose : « La valeur est l'épigone du prix ». Curieusement l'édition française traduit l'allemand « Preis » par « coût » ce qui conduit à écrire : « La valeur est l'épigone du coût » (73), là où la traduction anglaise propose plus justement : « Value is the epigone of price ».

consacrées. La raison d'un tel manque n'est pas difficile à établir. Elle tient à la prépondérance du point de vue instrumental qui voit dans l'argent un moyen au service d'échanges rationnels dont le but serait l'utilité des marchandises consommées . Notre perspective, au contraire, fait de la puissance directe d'affectation de la monnaie une des clefs du mécanisme marchand, à la fois comme force d'expansion des rapports marchands et comme lien des individus entre eux. Dans la section qui suit, nous mobiliserons la littérature sociologique (Mauss, Simmel, Durkheim, Simiand, Weber) pour penser théoriquement cette puissance et en proposer un cadre d'analyse.

### LE POUVOIR DE LA MONNAIE : MAUSS

Dans une courte communication consacrée aux monnaies primitives, Marcel Mauss présente une réflexion tout à fait originale sur « Les origines de la notion de monnaie » (1914). Il y montre comment certains objets acquièrent des propriétés monétaires d'une manière indirecte, comme conséquence de leur pouvoir magico-religieux. Son point de départ est la notion de mana déjà longuement étudiée par Émile Durkheim dans Les formes élémentaires de la vie religieuse, à savoir cette « force anonyme et impersonnelle » (Durkheim, 1912, 269) qui est, selon Durkheim, l'objet véritable du culte totémique : « À prendre le mot dans un sens très large, on pourrait dire qu'elle est le dieu qu'adore chaque culte totémique. Seulement, c'est un dieu impersonnel, sans nom, sans histoire, immanent au monde, diffus dans une multitude innombrable de choses » (269). Le mana désigne également les objets singuliers dans lesquels il s'investit : les talismans. Or, de par cette force magique qu'il possède, le talisman devient un objet vénéré par le plus grand nombre. Chacun le désire de façon à bénéficier de ses bienfaits. L'objet puissant se transforme, de cette façon, en un objet précieux : son pouvoir magique devient un pouvoir d'achat. Voilà ce que Mauss (1914) met en lumière : « Or le talisman et sa possession ont, quant à nous, très tôt, sans doute dès les sociétés les plus primitives, joué ce rôle d'objets également convoités par tous, et dont la possession conférait à leur détenteur un pouvoir qui devint aisément un pouvoir d'achat » (111). Ce serait là, aux yeux de Mauss, l'origine des monnaies : « Selon nous, l'humanité a longtemps tâtonné. D'abord, première phase, elle a trouvé que certaines choses, presque toutes magiques et précieuses n'étaient pas détruites par l'usage et elle les a douées de pouvoir d'achat » (1983, 179). Voilà une idée forte : la valeur économique serait issue des valeurs magico-religieuses. Mais comment peut-il en être ainsi ? Comment des registres de valeur aussi hétérogènes pourraient-ils communiquer? Pour Mauss, ce qui est commun aux valeurs religieuses et économiques, c'est la question du pouvoir et de l'obligation : ce au nom de quoi, certains hommes, en l'occurrence les chefs et les magiciens, peuvent exercer une autorité à l'encontre d'autres hommes, leurs subordonnées et leurs clients. Il y insiste fortement : « La force d'achat de la monnaie n'est-elle pas naturelle, quand elle est attachée au talisman qui [...] peut contraindre les subordonnés des chefs, les clients des magiciens aux prestations qu'ils leur demandent ? Et inversement, n'y a-t-il pas nécessité, dès que la notion de richesse intervient, sous une forme si vague que ce soit, que la richesse du chef et du magicien réside avant tout dans les emblèmes qui incarnent leurs pouvoirs magiques, leur autorité en un mot, ou qui symbolisent la force du clan? » (1914, 111). À une époque où le fétichisme de la marchandise n'a pas encore obscurci entièrement les rapports marchands, Mauss nous dit que la monnaie est affaire d'obéissance et d'autorité entre hommes : « Le pouvoir d'achat de la monnaie primitive c'est avant tout, selon nous, le prestige que le talisman confère à celui qui le possède et qui s'en sert pour commander aux autres » (111).

Cette vision sociologique qui appréhende les valeurs comme autant d'expression du pouvoir que la société exerce sur les individus trouve ses racines chez Durkheim (1967). En effet, ce qui, aux yeux de ce dernier, caractérise les valeurs est le fait qu'elles sont « investies

d'une autorité spéciale en vertu de laquelle elles sont obéies parce qu'elles commandent » (40). L'autorité qui, dans les valeurs, commande en imposant le respect aux individus, c'est ce qu'il nomme la « puissance morale de la société » (61) dont le mana mélanésien est une expression. Les valeurs partagent un même socle commun : elles sont toutes des expressions de la communauté en position de se faire obéir. C'est ce cadre théorique qui conduisit Durkheim à vouloir faire de la religion la « matrice des faits sociaux » <sup>23</sup> en tant que la religion donne à voir la forme originaire que prend l'autorité de la société. Il pensait tout particulièrement à l'économie comme l'indique la citation suivante : « Une seule forme de l'activité sociale n'a pas encore été expressément rattachée à la religion : c'est l'activité économique. Toutefois les techniques qui dérivent de la magie se trouvent, par cela même, avoir des origines indirectement religieuses. De plus, la valeur économique est une sorte de pouvoir, d'efficacité, et nous savons les origines religieuses de l'idée de pouvoir. La richesse peut conférer du mana; c'est donc qu'elle en a. Par là, on entrevoit que l'idée de valeur économique et celle de valeur religieuse ne doivent pas être sans rapports. Mais la question de savoir quelle est la nature de ces rapports n'a pas encore été étudiée » (1912, 598, note 2). Cette thèse est fondamentale comme l'a bien compris Philippe Steiner (2005). Elle sera au cœur de notre compréhension du fait monétaire.

Dans sa communication de 1914, comme on l'a vu, Mauss propose une réponse à cette question stratégique. Il le fait en se centrant sur la monnaie saisie comme autorité morale<sup>24</sup>. C'est là le point central de sa démonstration : la monnaie est d'abord pouvoir sur les hommes. D'ailleurs, que sont les monnaies primitives ? Des talismans, c'est-à-dire des objets dépositaires du mana, l'expression par excellence de la force sociale. La notion de « pouvoir d'achat » que Mauss mobilise systématiquement dans ce texte pour désigner la monnaie, en mettant l'accent sur le mot « pouvoir », est précisément choisie par lui en ce qu'elle suggère aux lecteurs qu'il existe un lien entre monnaie et autorité. Si la monnaie en tant que pouvoir d'achat porte sur les objets, il ne faut pas se laisser abuser par l'apparence des choses : en son fondement, le talisman est bien un pouvoir sur les hommes. Il les affecte en suscitant en eux l'envie et la convoitise jusqu'au point où ils sont prêts à céder leurs propriétés pour l'acquérir. Cette réalité première qu'est le pouvoir d'affectation de la monnaie, Mauss ne manque pas de remarquer qu'il demeure présent à son époque : « Et la vraie foi que nous nourrissons vis-àvis de l'or et de toutes les valeurs qui découlent de son estimation, n'est-elle pas en grande partie la confiance que nous avons en son pouvoir ? » (111-2). Il faut lire l'originalité de cette proposition en ce qu'elle considère le pouvoir supposé de la monnaie comme ce à partir de quoi tout commence. D'ailleurs, dans un autre texte, petit par la taille mais essentiel par son contenu, à savoir la « Note de principe sur l'emploi de la notion de monnaie » qu'on trouve dans l'Essai sur le don, texte que nous avons déjà partiellement cité, Mauss propose un « modèle » de l'émergence des économies marchandes qui a pour caractéristique de faire du pouvoir d'achat de la monnaie l'acte premier dont découlent la circulation des marchandises et ses diverses propriétés : « Selon nous, l'humanité a longtemps tâtonné. D'abord, première phase, elle a trouvé que certaines choses, presque toutes magiques et précieuses n'étaient pas détruites par l'usage et elle les a douées de pouvoir d'achat [...] Puis, deuxième phase, après avoir réussi à faire circuler ces choses, dans la tribu et hors d'elle, au loin, l'humanité a trouvé que ces instruments d'achat pouvaient servir de moyen de numération et de circulation des richesses [...]. Et c'est à partir de ce stade qu'à une époque assez ancienne [...] on a inventé – troisième phase – le moyen de détacher ces choses précieuses des groupes et des gens, d'en faire des instruments permanents de mesure de valeur, même de mesure universelle, sinon

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Sur ce point, lire Steiner (2001).

<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> « Le problème sociologique – si l'on peut dire qu'il y a *un* problème sociologique – consiste à chercher, à travers les différentes formes de contrainte extérieure, les différentes sortes d'autorité morale qui y correspondent, et à découvrir les causes qui ont déterminé ces dernières » (Durkheim, 1912, note 2, page 298).

rationnelle » (1983, 179). Pour Mauss, c'est donc la force d'achat qui est primordial, la circulation des biens, l'unité de compte et l'instrument de circulation s'en déduisant, dans un second temps, comme des propriétés dérivées de ce pouvoir originel. C'est très exactement la position institutionnaliste telle que nous avons essayé de la présenter dans la section précédente. Ce qui est au fondement du fait monétaire, c'est la prétention à exprimer la valeur objectivement, c'est-à-dire pour le plus grand nombre : c'est son pouvoir sur tous. C'est là le fait essentiel : les fonctions suivent. En effet, dire qu'un bien prétend exprimer la valeur pour le plus grand nombre signifie, d'une part, que chacun s'y réfère pour évaluer ses propres possessions (unité de compte) et, d'autre part, que chacun cherche à l'acquérir en tant qu'il est la clef d'accès privilégié pour obtenir les biens de tous ceux qui le reconnaissent comme expression légitime de la valeur (instrument des échanges). En résumé, notre conception a pour signe distinctif de chercher à saisir la réalité de la monnaie, non pas dans la classique énumération de ses fonctions, comme il est fait traditionnellement, mais dans sa capacité à recueillir l'assentiment généralisé du groupe social en tant qu'expression légitime de la valeur.

15

Notons que la conception instrumentale livre une tout autre analyse des monnaies primitives. À ses yeux, ce sont les contradictions du troc qui ont conduit à l'apparition des premières monnaies. Aussi, est-ce sous la forme d'instrument des échanges qu'elles sont supposées avoir émergé. Pour la conception institutionnaliste, il en va tout autrement. L'enjeu fondamental de la monnaie est de s'imposer comme l'expression légitime de la valeur, i.e. comme objet socialement précieux. Que disent les spécialistes des monnaies primitives ? On y observe un très large consensus pour repousser la thèse instrumentale : « Il est clair que [les] monnaies [primitives] ne servent pas dans les échanges tels que les envisage l'économie politique » (Testart, 41). Alain Testart va plus loin et critique l'idée même qui fonde la thèse instrumentale, à savoir que le troc nécessiterait une double coïncidence des besoins : « toute l'ethnographie est là pour montrer la facilité d'échanges conduits sans monnaie [...] Le fond de l'erreur [...], c'est d'avoir oublié le rôle du crédit » (45-46). Aussi, chez ses spécialistes, les monnaies primitives apparaissent-elles, non comme des instruments d'échange, mais comme des moyens de paiement pour des obligations non commerciales : « La grande caractéristique des monnaies primitives est qu'elles sont des moyens de paiement sans servir de moyens d'échange » (Testart, 38). À ce sujet, Max Weber avait déjà tout dit : « La monnaie a, aujourd'hui, essentiellement deux fonctions : elle sert comme moyen de paiement imposé et comme moyen général d'échange. Historiquement, la fonction la plus ancienne des deux est celle qui en fait un moyen de paiement imposé. À ce stade, la monnaie est une monnaie qui ne sert pas à l'échange; c'est là une propriété qui est rendue possible par le fait qu'une économie qui ignore l'échange connaît néanmoins des prestations entre unités économiques, lesquelles ne reposent pas sur l'échange mais requièrent cependant un moyen de paiement : les tributs, les cadeaux entre chefs, le prix de la fiancée, la dot, le wergeld, les dommages dus en réparation, les amendes, autant de formes de paiement qu'il faut honorer avec des moyens standards de paiement [...] Il est une autre fonction de la monnaie [...] qui a été exercée pendant de longues périodes de l'histoire, c'est celle de la monnaie comme moyen de constitution d'un trésor. Le chef qui voulait assurer sa position devait être en mesure d'entretenir sa suite et, en des occasions particulières, de dédommager par des dons [...] Dans ce cas la monnaie n'est pas non plus un moyen d'échange » (1991 [1923], 259-260<sup>25</sup>). Qu'un bien puisse permettre à un individu d'acquitter sa dette à l'égard de la société, comme dans le cas du tribut, du wergeld ou d'une amende, suppose que ce bien soit considéré par cette même société comme exprimant, de manière adéquate, la valeur : le fait de valoir trouve en lui une expression acceptée par tous. En ce sens, les données ethnographiques concernant les

\_

<sup>&</sup>lt;sup>25</sup> J'ai suivi ici la traduction remaniée d'après l'original proposée par Alain Testart (38-39).

monnaies primitives apportent de l'eau au moulin des thèses institutionnalistes : l'enjeu de la monnaie est l'objectivation de l'idée de valeur. C'est à partir de cette propriété générique que le fait monétaire s'est développé, lorsque les conditions sociales générales l'ont permis, jusqu'à prendre la forme d'équivalent général de toutes les marchandises que nous connaissons aujourd'hui. Comme Mauss, nous pensons que la fonction d'instrument des transactions est seconde. Elle procède de cette réalité fondatrice : exprimer la valeur. C'est parce que les économistes ont cherché à penser la valeur hors de la monnaie que cette idée simple a été obscurcie jusqu'à disparaître. Mauss ajoute à cette analyse une idée importante : la prétention à exprimer la valeur se donne à penser essentiellement comme une force, force d'achat, force d'attraction, ressentie hic et nunc par les acteurs.

Les économistes nous ont tellement habitué à penser la monnaie comme étant un instrument neutre, indifférent, sans pouvoir propre, que cette manière d'aborder la réalité monétaire a toutes les chances de surprendre le lecteur. Pourtant, on ne cesse de trouver chez Durkheim l'idée de la société comme force, tout particulièrement lorsqu'il s'intéresse aux valeurs. C'est ainsi qu'il écrit, à propos des idéaux collectifs au fondement des valeurs : « Ces idéaux [collectifs] ne sont pas des abstraits, de froides représentations intellectuelles, dénuées de toute efficace. Ils sont essentiellement moteurs ; car derrière eux, il y a des forces réelles et agissantes : ce sont les forces collectives, forces naturelles, par conséquent, quoique toutes morales, et comparables à celles qui jouent dans le reste de l'univers » (1967, 104-105). Le vocabulaire de la force, de l'énergie, n'est donc en rien absent de la sociologie. Il ne demande qu'à être remobilisé. Avant de développer ce point, une petite digression montrera l'importance de cette dimension. Elle a trait à un problème essentiel pour les approches instrumentales : la question de l'acceptation de la monnaie. Cela nous conduira à un détour par les modèles à générations imbriquées.

# L'ACCEPTATION DE LA MONNAIE : L'APPORT DES MODÈLES À GÉNÉRATIONS IMBRIQUÉES

Pour qui adhère à la conception instrumentale, la monnaie ne vaut rien par elle-même. Comme l'écrit Samuelson : « la monnaie est recherchée, non pas pour elle-même, mais pour les choses qu'elle permet d'acheter » (Samuelson, 276). Il s'ensuit, dans ce cadre de pensée, que l'acceptation aujourd'hui de la monnaie par Ego est conditionnée à son acceptation plus tard par Alter. Ce résultat apparaît le plus clairement dans ce que les économistes appellent « le Modèle à Générations Imbriquées » (MGI). Dans ce modèle, le temps est découpé en périodes correspondant à la moitié d'une vie humaine. Il s'ensuit que chaque individu ne vit que deux périodes : dans la première période, il est jeune ; dans la seconde, il est vieux. À chaque période, coexistent une génération de jeunes et une génération de vieux. On suppose alors que les individus, lorsqu'ils sont jeunes, produisent du riz et qu'étant devenus vieux, ils ne produisent rien ou juste le minimum vital, le riz étant la seule marchandise de notre économie. Dans une telle situation, tous les individus souhaitent pouvoir épargner une partie du riz qu'ils produisent étant jeunes pour le consommer une fois qu'ils sont devenus vieux. Une manière simple de procéder à un tel transfert consisterait à stocker le riz. Cependant, on fait l'hypothèse que cela n'est pas possible en raison du caractère hautement périssable du riz. D'où la question : comment les individus peuvent-ils transférer une partie de la valeur qu'ils créent lorsqu'ils sont jeunes à la période où ils sont vieux ? Dans ce modèle, c'est la monnaie qui permet ce transfert en tant qu'elle incarne un pouvoir d'achat se maintenant au cours du temps.

Pour le comprendre, supposons que les vieux disposent d'un stock de monnaie, noté M. Il leur est alors possible d'acheter une partie du riz des jeunes grâce à cette monnaie. En échange, les jeunes se trouvent détenteurs du stock M de monnaie. Etant devenus vieux à la

période suivante, il leur est alors possible d'acheter les ressources en riz dont ils ont besoin auprès de la nouvelle génération de jeunes. Telle est la nature de la solution que permet l'introduction de la monnaie dans le MGI. De cette manière, l'économie cesse d'être inefficace.

Cette conception de la monnaie, originellement proposée par Maurice Allais (1947) et Paul Samuelson (1958), a connu un très vif succès à la fin des années soixante dix et au cours des années quatre vingt au point d'avoir été à cette période au centre des travaux d'économie monétaire. Sa caractéristique est d'y appréhender la monnaie exclusivement au travers de sa fonction de réserve. Cependant, ce modèle s'est trouvé sous le feu des critiques de tous ceux qui considèrent que c'est la fonction de transaction qui est la fonction monétaire essentielle. Ces mêmes critiques font remarquer que ce que modélise le modèle à générations imbriquées, c'est la formation, à chaque période, d'une créance en unités de compte qui sera dépensée à la période prochaine. À leurs yeux, cela n'a rien de spécifiquement monétaire. Le système de retraite par répartition fonctionne exactement sur ce même principe. Ces critiques ayant fini par prévaloir au sein de la communauté des économistes, ce modèle se trouve aujourd'hui supplanté, pour ce qui est de la théorie monétaire stricto sensu, par les modèles de prospection, axés sur les déficiences du troc. Mon point de vue est différent car je considère que la question monétaire par excellence n'est pas celle du moyen d'échange mais celle de l'objectivation de la valeur, à savoir : comment une certaine unité de compte peut-elle prétendre exprimer durablement la valeur économique aux yeux du plus grand nombre ? Or c'est bien là la question qu'affronte le modèle à générations imbriquées (MGI). Peu importe la nature précise de la créance libellée dans l'unité de compte. Qu'il s'agisse de billets ou de retraites, c'est bien toujours le même problème qui est posé : d'où l'unité de compte tire-t-elle son pouvoir d'achat ? Pourquoi est-elle perçue par tous les échangistes comme l'expression légitime de la valeur ? Pourquoi est-elle acceptée en tant que telle ? De ce point de vue, la réflexion du modèle à générations imbriquées m'apparaît bien supérieure à celles développées par les modèles de prospection. À mes yeux, le MGI a cette vertu certaine de s'attaquer à la vraie question monétaire. Pour cette raison, il est intéressant d'étudier la réponse qu'il apporte.

Dans le cadre du MGI, la conservation de la valeur sous la forme de l'unité de compte renvoie directement à l'existence d'un équilibre dans lequel la monnaie est acceptée par tous. Pour en montrer toute la difficulté, considérons l'échange au cours duquel les jeunes de la génération t acquièrent de la monnaie en vendant leur riz aux vieux de la période t. Qu'est-ce qui justifie un tel échange ? Pourquoi les jeunes acceptent-ils la monnaie que les vieux leur proposent? Puisque la monnaie qui est ici prise en considération est une « fiat » monnaie, c'est-à-dire une monnaie sans valeur intrinsèque et inconvertible, cet échange peut paraître tout à fait irrationnel : pourquoi se départir d'un bien utile, le riz, contre quelque chose qui ne vaut rien? Que nous dit le MGI à ce propos? Il nous dit que les jeunes sont susceptibles d'accepter cette monnaie dans la mesure où ils espèrent, une fois devenus vieux, pouvoir échanger cette monnaie contre du riz, ce qui a pour effet d'accroître leur utilité intertemporelle. Autrement dit, les jeunes acceptent cette monnaie, non pas pour sa valeur intrinsèque puisqu'elle n'en a aucune, mais dans l'espoir que d'autres l'accepteront dans le futur. On retrouve là un raisonnement propre à la conception instrumentale : l'individu n'a pour seule raison d'accepter la monnaie à l'instant t que le fait qu'un autre individu l'acceptera à l'instant t+1.

C'est à propos d'un tel raisonnement que Samuelson écrit : « Paradoxe : la monnaie est acceptée parce qu'elle est acceptée » (276). Autrement dit, Samuelson est conscient de l'étrangeté de l'argumentation instrumentaliste qui n'obtient l'acceptation qu'en la présupposant chez autrui. À l'équilibre, une fois que tout le monde accepte la monnaie, cela peut fonctionner. Mais comment est-il possible d'arriver à un tel équilibre ? Ici il faut

souligner l'échec de ce raisonnement à produire, en premier lieu, de bonnes raisons pour accepter la monnaie. En effet, que nous dit ce raisonnement ? Que l'individu à la recherche de raisons pour accepter la monnaie aujourd'hui ne trouve que l'acceptation des individus qui viendront demain. C'est là, notons-le, une conséquence de sa parfaite rationalité : il se refuse à attribuer à la monnaie pour elle-même quelques propriétés que ce soient. Elle n'est à ses yeux qu'un instrument. Mais si lui-même n'a pas réussi à trouver des raisons le conduisant à accepter la monnaie aujourd'hui, comment peut-il croire que ceux de demain feront mieux ? À l'évidence, il ne peut pas supposer que les autres demain trouveront des raisons qu'il n'a pas été capable de trouver aujourd'hui. Si de telles raisons existaient, elles s'imposeraient également à lui aujourd'hui. Ceux de demain sont exactement dans la même situation que lui<sup>26</sup>. Dans le cas précis du MGI, cette analyse se traduit par le fait que la génération de demain, comme la génération d'aujourd'hui, conditionnera son acceptation à celle de la génération suivante, en l'occurrence celle de t+2. Nous sommes alors conduits à une suite infinie de croyances portant sur l'acceptation par toutes les générations à venir. Mais, cette extension n'est toujours pas capable de fournir de bonnes raisons d'accepter la monnaie. La reproduction de la même situation à l'infini ne permet en rien de sortir de l'impasse; elle ne fait que la reporter à la date suivante. Certes la configuration hypothétique dans laquelle toutes les générations acceptent la monnaie est, d'un point de vue strictement mathématique, un équilibre du modèle, mais la logique instrumentale qui préside à sa conception n'est pas capable de fournir des raisons justifiant que ce soit cet équilibre qui s'impose<sup>27</sup>. Pour que l'équilibre monétaire prévale, il faut quelque chose de plus ; il faut sortir du paradoxe. Autrement dit, il faut des raisons *hic et nunc* poussant les individus de la période *t* à accepter la monnaie. C'est très exactement ce que nous avons appelé le « pouvoir de la monnaie » : la monnaie doit s'imposer aux acteurs parce qu'elle les affecte ici et maintenant. Il est à noter que ce raisonnement ne nie nullement qu'en dernière instance, l'efficacité de la monnaie renvoie à son acceptation par le plus grand nombre. Mais elle ajoute que cette acceptation ne peut s'obtenir qu'en mobilisant de puissantes raisons et non sur le mode d'une hypothétique éventualité à venir. L'acceptation par le plus grand nombre est le résultat d'une présence monétaire qui se donne aux sociétaires comme une nécessité. Par ailleurs, donner toute sa place à cette puissance intrinsèque de la monnaie permet de résoudre le problème de coordination des acteurs puisque cette même attraction qui conduit la génération t à accepter la monnaie est le meilleur des arguments pour anticiper la même conduite chez les individus de la génération suivante<sup>28</sup>.

2

<sup>&</sup>lt;sup>26</sup> Rappelons que ce modèle décrit un monde parfaitement stationnaire dans lequel aujourd'hui est parfaitement équivalent à demain.

<sup>&</sup>lt;sup>27</sup>Il est important de remarquer la similitude existant entre ces réflexions et l'analyse proposée par Margaret Gilbert (2003) dans son chapitre intitulé « Rationalité, coordination et convention » (109-139). Elle y étudie une situation d'interaction entre deux joueurs, notés David et Joshua, où existe une unique meilleure situation pour les deux joueurs mais qui requiert, pour être atteinte, un raisonnement proche du notre : David ne jouera l'action adéquate (notée P) pour obtenir cette meilleure situation que s'il pense que Joshua fera de même. La conclusion de Gilbert est identique à la notre : « il sera impossible pour un agent donné d'utiliser la reproduction des raisons pour en dériver des raisons de penser que les autres feront ce qu'ils peuvent pour parvenir à l'unique meilleur point, s'il n'a pas lui-même déjà des raisons indépendantes d'agir ainsi » (116). Simplement, chez M. Gilbert, la reproduction à l'infini des raisons ne se fait plus dans le temps comme pour le MGI mais sous la forme d'anticipations croisées : « David pense que Joshua pense que David pense que ... fera l'action P ». Notons que le but poursuivi par Gilbert est similaire au nôtre : montrer que la rationalité individuelle à elle seule ne peut produire le collectif. Celui-ci demande plus.

<sup>&</sup>lt;sup>28</sup> Notons, sans pouvoir développer plus avant cet argument, que les équilibres de taches solaires (qui sont des équilibres particuliers des MGI) modélisent très exactement cette logique. La croyance aujourd'hui en une certaine théorie produit l'acceptation monétaire selon des modalités qui évitent le paradoxe précédent. Ce résultat conforte notre analyse en ce que ce résultat n'a pu être obtenu que parce qu'on a ajouté le fait que les agents croyaient tous en une certaine théorie! Dans cette présentation, cette théorie exprime la manière même dont la monnaie affecte les esprits individuels. Formellement notre solution (la croyance maintenant en la

Cette critique est, à nos yeux, importante dans la mesure où elle porte bien au-delà du seul MGI pour concerner toutes les approches individualistes et utilitaristes de l'institution qui réduisent les institutions à leur rôle instrumental, n'étant désirées que parce qu'elles permettent l'accroissement de la satisfaction des individus. Ceux-ci seraient premiers et les institutions se règleraient sur leurs exigences rationnelles. Le MGI n'est qu'une illustration de cette conception utilitariste appliquée à l'institution monétaire. La force de cette approche utilitariste est qu'elle pousse à son terme l'entreprise de démystification menée par la rationalité critique à l'égard des conceptions archaïques de la monnaie. Dans le cadre du MGI, nul auri sacra fames, nulle relique barbare : la monnaie n'y vaut rien par elle-même ; elle ne vaut que par les biens qu'elle permet d'acquérir parce qu'elle est acceptée par les autres. Pour qualifier ce type d'approche, François Simiand, dans son texte « La monnaie réalité sociale », propose le terme de « voltairien<sup>29</sup> ». Au regard de l'approche voltairienne, la monnaie n'est qu'un moyen commode, rien de plus. Cependant, critiquer l'approche voltairienne comme le comprend très bien Simiand, ne peut se réduire à redonner cours aux « superstitions d'un autre âge » (233). Simiand insiste fortement sur ce point : « Ne serait-il pas surprenant d'aboutir à trouver, comme base essentielle et ultime de références pour tout le système de prix de l'économie la plus avancée, un reste de superstition magico-religieuse, devenue étrangère, du reste, aux croyances et pratiques des religions du type plus avancé aussi » (238). Il importe, à ses yeux, de comprendre de quoi est faite la puissance des monnaies marchandes modernes qu'il qualifie de « laïques » (238). Suivons donc Simiand s'intéressant d'abord aux monnaies inconvertibles au sein d'un espace national avant d'en arriver aux métaux précieux.

## LE POUVOIR DE LA CROYANCE : SIMIAND ET SIMMEL

Pour ce faire, Simiand en revient à l'idée la plus communément admise, y compris chez les économistes. La monnaie marchande parce qu'elle est fondamentalement un « bon d'emploi » (240) vaut au prorata de ce qu'elle permet acheter : cette chose « qui ne sert à rien sinon que de pouvoir obtenir de quoi servir à tout » (249). C'est cette même hypothèse qu'on retrouve à la base de la théorie quantitative de la monnaie, qui est la théorie monétaire de référence pour l'économie néoclassique. Notons que cette approche suppose une monnaie déjà acceptée. Elle n'aborde pas l'acceptation monétaire en tant que telle mais analyse la « valeur » de la monnaie une fois cette acceptation établie sur un certain espace, en l'occurrence le territoire national. Dans cette conception, la masse des marchandises susceptibles d'être achetées grâce à cette monnaie apparaît comme le « gage global sur lequel cette monnaie est, en quelque sorte, assignée » (240/1). Il s'agit en conséquence de mettre en regard la masse des emplois et la masse des moyens monétaires, la valeur de l'unité monétaire se déterminant à partir du rapport de ces deux masses. Simiand souligne immédiatement combien cette présentation est faussement simple, à la fois pour ce qui est du calcul du gage comme ce qui est du calcul des moyens monétaires. Il y insiste fortement. Pour les emplois, il faut non seulement tenir compte de la multiplicité des objets, biens et services les plus divers, mais aussi de la diversité des dates d'achat : « immédiat, prochain, ou bien différé (et donc, en ce dernier cas, pendant la durée de cette attente, employé en réserves) » (240). Ce qui le conduit à un premier constat : « Qu'est-ce à dire, sinon que la valeur de ce gage, déjà pour le présent et plus encore en sa variation future, n'est pas objet de détermination positive,

monnaie) a la même structure que les équilibres de taches solaires. Il n'y a plus de paradoxe mais reste à comprendre pourquoi les agents croient à la théorie des taches solaires.

<sup>&</sup>lt;sup>29</sup> À propos des faits monétaires, Simiand distingue trois stades de la connaissance humaine calqués sur ce qu'il en est pour les faits religieux : « le premier est la croyance simple, entière, sans critique en la valeur et la réalité des dogmes et des rites. Le second est l'attitude [...] voltairienne : cette réalité prétendue n'est qu'apparence, illusion, voile devant la réalité [...] Mais le troisième est de reconnaître avant tout ce fait pour un fait » (228).

statistique, mais est seulement matière d'appréciation, d'estimation, d'opinion, et donc, et surtout quant au futur, matière de « confiance » (ou de défiance)? » (241). En face du gage, l'estimation des moyens monétaires n'est pas moins aisée. Tout au contraire. Comme pour les marchandises, la source essentielle des difficultés rencontrées dans cette évaluation découle du fait qu'il ne s'agit pas seulement de s'en tenir à la situation présente mais également d'intégrer les variations futures<sup>30</sup> parce qu'elles pèsent sur l'évaluation d'aujourd'hui. On retrouve cette même idée dans les formulations proposées par la théorie quantitative via les variations de la « vitesse de circulation de la monnaie », concept que Simiand n'introduit pas explicitement. Pour Simiand, l'intervention du futur introduit nécessairement des effets de croyance : on passe de l'évaluation objective au jugement individuel, à l'opinion idiosyncrasique. De ce point de vue, sa proximité à la pensée keynésienne est frappante et doit être soulignée. Parce que Simiand rejette, comme Keynes, la possibilité de réduire le rapport au futur à un calcul probabiliste objectif<sup>31</sup>, indépendant des personnes, il est nécessairement conduit à donner toute sa place à la subjectivité des anticipations individuelles et, par voie de conséquence, aux logiques sociales d'opinions qui les structurent. C'est ainsi que Simiand écrit à propos du futur : « non pas une donnée quantitative déterminé ou déterminable, même en coefficient mathématique de probabilité plus ou moins grande, mais affaire d'appréciation qui, pour une part, est de sentiment plus ou moins indistinct plutôt que de prévision raisonnée et critique : en un mot, affaire de confiance (ou de défiance) » (242). Puis, Simiand souligne le rôle que jouent les contextes sociaux dans la formation des appréciations individuelles. Selon l'appartenance de l'individu à tel ou tel groupe, on observe de grandes différences dans les jugements : « entre nationaux et étrangers ; entre les nationaux selon leurs groupes, classes, partis politique; entre les étrangers, selon leurs affinités ou leurs informations » (242). Cette analyse complexe se trouve résumée dans la citation suivante qui en récapitule les éléments constitutifs :

« [La valeur d'une monnaie] n'est pas fait d'éléments physiques, quantifiés ou quantifiables, entre lesquels s'établisse un rapport mathématique qui constitue ou mesure cette valeur. [Elle] est [faite] d'appréciation, d'estimations, de croyances, de confiance, de défiance, produits de sentiment autant que de raison [...] : c'est simplement et d'ensemble une croyance et une foi en cette expression de valeur qui porte la marque d'un pays. Et si cette croyance et cette foi ont un rôle effectif sur les éléments physiques eux-mêmes de la vie économique, c'est que ce ne sont pas idée et sentiment simplement subjectifs. Cette représentation à la fois intellectuelle et affective qu'est une monnaie de cette sorte<sup>32</sup> est le fait non d'individualités compétentes et informées, mais bien de groupes, de collectivités, d'une nation ; elle est sociale. Elle a un caractère et un rôle manifestement objectifs, parce qu'elle est une *croyance et une foi sociale* et, comme telle, *une réalité sociale* » (243/4).

Nous voilà ici au cœur de notre sujet : la monnaie est affaire de croyances sociales. Simiand obtient ce résultat alors que, très paradoxalement, son point de départ est l'hypothèse quantitativiste. En effet, selon lui, l'approche quantitativiste ne réussit pas à produire une évaluation objective, indépendante des opinions, en raison du rôle que jouent les incertitudes

<sup>&</sup>lt;sup>30</sup> Simiand écrit : « ... la variation de quantité de ces moyens monétaires dans le futur peut [...] être forte, brusque, dépendante de conditions qui échappent à une prévisibilité définie, si le pays est susceptible d'avoir des difficultés financières, des dépassements de ses ressources par ses dépenses immédiates, et si son gouvernement peut être tenté de recourir à ce moyen facile d'emprunt direct qu'est l'émission de monnaie inconvertible » (242).

<sup>&</sup>lt;sup>31</sup> « The calculus of probability [...] was supposed to be capable of reducing uncertainty to the same calculable status as that of certainty itself » (Keynes, 1937, 217)

<sup>&</sup>lt;sup>32</sup> Rappelons que Simiand, dans ce passage, traite des monnaies inconvertibles (section V).

liées au futur, à la fois quant aux marchandises disponibles et quant à l'émission des moyens de paiement. L'argumentaire est de type keynésien mêlé de durkheimisme par le rôle que Simiand fait jouer aux représentations collectives. Remarquons que ce dernier point lui paraît si évident qu'il ne développe guère comment s'effectue le passage des estimations individuelles aux représentations sociales. Il se contente de la constater. Chez Simiand la qualité sociale des croyances monétaires se donne à voir dans le fait qu'elles se différencient selon les groupes considérés. Cette différenciation systématique en fonction des milieux sociaux exprime mieux que tout, à ses yeux, le fait que ces croyances sont proprement sociales et non des lubies subjectives, aléatoirement distribuées : « la croyance sociale qui fonde la valeur du moyen monétaire [...] est relative aux ensembles et milieux sociaux où elle est réalisée, et ne varie pas identiquement, en même temps, dans tous ces ensembles et milieux » (252).

La section suivante de l'article de Simiand qui est consacrée aux métaux précieux l'amène à une conclusion identique en partant d'un même point de départ : « La valeur de la monnaie faite de métal monétaire ne serait-elle pas tout raisonnablement (s'il n'y entre que des éléments économiques, de réflexion et non de sentiment) la relation entre la masse de ces moyens monétaires et la masse de leurs emplois ? » (245). À nouveau, comme Simiand le note lui-même, cette analyse quantitativiste bute sur des difficultés irréductibles par le rôle central qu'y jouent les anticipations, surtout lorsque la circulation des marchandises qu'il faut considérer n'est plus national mais « complexement en tous pays acceptant parité fixe avec ce métal monétaire » et pour une monnaie dont la durée « est tenue pour pratiquement illimitée » (245). Comme l'écrit Simiand : « Quel statisticien se chargerait d'établir et d'intégrer un tel complexe aussi indéterminé? » (245). À cette occasion, Simiand critique directement la théorie quantitative dont on se souvient qu'elle fait de la quantité de monnaie en circulation la variable déterminant le niveau général des prix. Autrement dit, la valeur de la monnaie est en raison inverse de sa quantité. Son idée est que l'action de la monnaie sur l'économie est bien plus complexe que sa seule quantité : « Qu'est-ce à dire sinon que cette thèse quantitative se montre radicalement erronée en pensant tirer d'un rapport entre des quantités physiques<sup>33</sup> une valeur économique : si cette valeur économique varie alors, elle varie seulement par le fait du retentissement de ces mouvements physiques dans l'esprit et sur les actions et les réactions des hommes ; et disons plus : dans l'esprit et sur les actions et réactions non pas des hommes comme individus, mais des groupes fonctionnels, des classes, des nations, de la société tout entière » (247). On retrouve la thèse précédente : le rôle central des représentations sociales différenciées selon les situations des groupes considérés et leur puissance d'affectation<sup>34</sup>. Mais, désormais, elle peut être élargie à la totalité des formes monétaires, inconvertibles comme métalliques. Ce qui l'amène à cette forte conclusion, surtout pour son époque : « On oppose souvent monnaie de métal précieux et monnaie dite fiduciaire. Nous apercevons

<sup>33</sup> En l'occurrence, le rapport entre E, les emplois de la monnaie, et M, le métal monétaire (246/7).

<sup>&</sup>lt;sup>34</sup> Il faudrait ici faire largement référence aux réflexions de Lucien Gillard et Michel Rosier (1996). Comme nous, Gillard et Rosier distinguent deux temps dans la pensée de Simiand. Premier temps : du fait de l'incertitude, Simiand constate que la monnaie ne se laisse pas réduire à une estimation purement quantitative, ce qui le conduit, second temps, à proposer une analyse en terme de puissance, via les opinions que la monnaie produit. Ils écrivent : « La question principale est celle de la valeur du gage relativement aux biens qu'il doit permettre d'acquérir : c'est à ce niveau que se cristallise les relations sociales. Et c'est aussi ce qui invalide l'usage de l'inverse du niveau général des prix (enregistrés actuellement) comme mesure adéquate de la valeur du gage sur des richesses, dont beaucoup sont encore à produire. L'incertitude prévaut ici, et tout évaluation ne pourrait être qu'arbitraire [...] Car ce qu'il s'agit d'évaluer n'est pas à proprement parler un volume ou une masse monétaire, mais plutôt une puissance ou une force. Or, cette capacité à produire des effets économiques n'est pas purement quantitative. Elle est psychosociale, et dépend des opinions et des stratégies qu'elle suscite. D'où, au passage, la réticence à raisonner en termes de revenus réels : car la valeur de la monnaie est un jeu de pouvoirs aux mains de ceux qui la détiennent, et non pas un nombre relevant de l'économie politique (203-204).

maintenant que toute monnaie est « fiduciaire ». L'or, à ce jour, n'est que la première des monnaies fiduciaires : il n'est pas plus. Mais il n'est pas moins » (249).

N'oublions pas ici que, pour Simiand à la suite de Durkheim, les croyances sociales sont des objets sociologiques qui expriment puissamment l'état de la société : « tout pratiquant des études sociologiques sait qu'une croyance sociale de cette force et de cette généralité ne s'improvise pas à volonté et au petit bonheur » (251). Elles constituent des réalités aussi stables et solides que les données matérielles. En cela, il s'oppose à l'analyse « voltairienne » qui ne voit dans la monnaie qu'une convention choisie pour son utilité sociale, niant tout pouvoir intrinsèque aux représentations monétaires. L'approche voltairienne correspond très exactement à ce que nous avons appelé « l'approche instrumentale » de la monnaie telle que les théories de la valeur la construisent : elle nie que la monnaie soit « puissance » pour n'être qu'instrument. La pensée monétaire de Simiand se veut sociologique précisément en cela qu'elle prend les croyances pour ce qu'elles sont, à savoir des forces qui modifient effectivement les comportements parce qu'elles modèlent les esprits : « ce n'est pas la représentation monétaire qui est un voile devant les phénomènes économiques véritables ; c'est l'effort pour se dégager et se passer de la représentation monétaire qui élève un voile obscurcissant [...] et cela parce que la représentation monétaire est effectivement une réalité, part intégrante, constitutive, essentielle, dans le fonctionnement d'un système proprement économique » (257). C'est là, à ses yeux, une question de fait. Cette analyse me semble toujours profondément exacte. Elle définit précisément ce qu'est une approche sociologique de la monnaie, à savoir une approche qui pense la monnaie comme une « autorité morale » dont le pouvoir d'influence passe par les représentations qu'elle propage au sein du groupe marchand au prorata de leur capacité à y exprimer de manière adéquate les intérêts majoritaires.

Sans qu'il soit possible ici de développer ce point comme il le mériterait, indiquons cependant qu'on trouve chez Simmel des analyses tout à fait convergentes. Pour s'en convaincre, il n'est que de penser au rôle central que joue le concept de « confiance » chez ces deux auteurs. Mais ce point est trop connu pour qu'il soit utile de s'y attarder. Moins connue peut-être est la critique formulée par Simmel à l'égard de l'approche quantitative parce qu'elle se montre incapable de comprendre la puissance des effets que la monnaie exerce directement sur les consciences individuelles au travers de ses représentations. On est ici très proche de Simiand lorsqu'il met en avant « le retentissement (des mouvements monétaires) dans l'esprit des hommes » : « On se représente quelquefois que la signification économique de l'argent est le produit de sa valeur par la fréquence des transactions qu'elle réalise dans une période donnée (théorie quantitative, NdA), mais c'est ignorer les puissants effets que l'argent exerce simplement par l'espoir et la crainte, le désir et le souci qui s'attachent à lui ; ces affects qui jouent un si grand rôle sur le plan économique. La simple idée de la présence ou du manque d'argent à un endroit donné crée la tension ou la paralysie, et les réserves de métal jaune dans les caves des banques, couvrant leurs billets, prouvent de façon tangible que l'argent, représenté par un symbole purement psychologique, a des effets complets » (186). Dans cette analyse, Simmel nous présente la monnaie comme une force de rayonnement qui touche tout le groupe social. L'anticipation collective de sa rareté ou de son abondance influe sur le cours présent de l'économie beaucoup plus que les offres et demandes effectives actuelles, pour paraphraser Simiand<sup>35</sup> (242). Ce sont là diverses situations où le pouvoir monétaire apparaît dans toute son étendue et dans toute sa pureté. C'est une puissance d'influence, i.e. de capacité à affecter tous les individus du groupe par le jeu de la représentation que la monnaie donne d'elle-même. La substance dont est faite la monnaie (non convertible ou faite de métal précieux) ne joue qu'un rôle secondaire dans la production

<sup>&</sup>lt;sup>35</sup> « Les prévisions [...] qui peuvent être faites [...] influent sur [le] cours présent autant et même beaucoup plus que l'offre et la demande effectives actuelles » (242).

de cette puissance d'affecter. Ce qui compte essentiellement, ce sont les croyances que la monnaie véhicule et la manière dont celles-ci entrent en résonance avec les intérêts et les projets des individus : « [Ce qui fait fondamentalement que la monnaie est monnaie] n'a aucune relation intrinsèque avec le fait que l'argent soit lié à une substance, et [ceci] fait apparaître de la façon la plus sensible que l'essence de l'argent consiste en représentations investies en lui bien au-delà de la signification propre de son support » (225). Comme chez Simiand, ce rôle des représentations est pour Simmel ce qui désigne la monnaie comme un « phénomène intégralement sociologique » : « Ces phénomènes ... montrent de manière particulièrement transparente combien l'argent, de par son essence profonde, est peu lié à la matérialité de son substrat ; comme il est en effet, intégralement, un phénomène sociologique, une forme d'interrelations humaines, sa nature apparaît avec d'autant plus de pureté que les liens sociaux sont plus condensés, plus fiables, plus aisés » (souligné par nous, NdA) (187). Soulignons que, pour Simmel comme pour Simiand, cette aptitude à polariser les attentes du groupe n'est en rien spécifique à la monnaie. On la retrouve dans toutes les médiations objectivées puisque, de par leur définition même, elles sont ce par quoi les individus entrent en relation, une fois dépassé le stade de la relation directe. De ce point de vue, comme le note Simmel, il n'y a guère de différence entre la monnaie et le drapeau d'un régiment, exemple qu'on trouve également chez Durkheim (1911, 97). La force du drapeau est proportionnelle à la capacité de celui-ci à agir sur les consciences individuelles. On peut la définir comme une puissance de mobiliser leurs intérêts et leurs passions dans une certaine direction. Pour Durkheim, c'est l'autorité morale du collectif qui s'exprime dans ce symbole. Simmel souligne que cette autorité n'est pas uniquement d'une nature idéelle. Elle dépend étroitement du tissu des relations qui constitue le collectif en question. Plus ces liens sont condensés et denses, plus la puissance symbolique affectera la totalité du groupe de manière intense. Ce point est important à souligner pour éviter une conception fausse de la croyance, pensée comme pure illusion. Son efficacité dépend étroitement de sa capacité à mobiliser les intérêts des personnes. Il est clair que l'anticipation collective d'une rareté monétaire n'affecte pas de même manière une économie agricole dominée par l'autosubsistance et une économie industrielle fortement développée. Une certaine idée de la monnaie touchera d'autant plus tel groupe qu'elle sera propre à modifier la situation matérielle du groupe en question. Notre perspective reconnaît cependant une autonomie de la croyance à l'égard des intérêts. Elle les configure d'une certaine manière, rendant sensibles certaines options au détriment d'autres. Elle tranche dans l'indéterminé des avenirs possibles pour en privilégier quelquesuns. L'attachement à l'or nous en fournit l'illustration la plus exemplaire. Pendant très longtemps, l'opinion publique comme tous les plus grands esprits ont vu en l'or la forme pleinement aboutie, indépassable de la monnaie, sa matérialité même. Pourtant, aujourd'hui, cette fascination a disparu ou s'est grandement atténuée. L'or nous révèle dans toute son étendue la capacité de la croyance monétaire à bâtir des univers sociaux complexes et à configurer les intérêts des individus qui les habitent dans une certaine direction.

## LA VALEUR DE LA MONNAIE: ALBERT AFTALION

Notons qu'en régime stationnaire, les représentations monétaires se stabilisent. La capacité de la monnaie à incarner la valeur économique cesse de poser problème et ne se trouve plus remise en cause. On entre dans ce qu'on a appelé le régime de la « confiance méthodique » (Aglietta et Orléan, 1998), à savoir la confiance telle que la produit le cours routinier des transactions monétaires réussies. S'il en est ainsi, l'institution monétaire n'apparaît plus aux yeux des acteurs économiques que sous la forme d'un instrument docile répondant au besoin collectif de rendre les échanges aisés. On reconnaît ici le domaine de validité de l'approche instrumentale. Il est alors concevable de traiter la monnaie, à la manière

de Patinkin ou Walras, comme un bien particulier ayant pour utilité spécifique la liquidité. En conséquence de quoi, la monnaie par le jeu de ses diverses fonctions fait l'objet d'une demande stable qui peut être modélisée et testée. Les outils auxquels recourt classiquement la théorie économique, qu'elle soit néoclassique ou keynésienne, ont alors pleine légitimité. Ce faisant, on retrouve ici un résultat général que nous rappelions en introduction : du point de vue de la sociologie économique, la théorie économique modélise des configurations d'interaction particulières qui ont pour caractéristique de reposer sur des rapports marchands dont l'objectivation est supposée acquise et pérenne (Orléan, 2004 et 2005). Le cas monétaire illustre pleinement cette thèse. La macroéconomie monétaire est légitime à décrire les enchaînements économiques lorsque la qualité monétaire ne fait plus l'objet de controverses pour apparaître aux yeux de tous comme une réalité objective et durable, ce qui n'empêche pas que puissent exister des désaccords quant au sens des causalités entre émission monétaire, prix et production. Mon hypothèse, grossièrement énoncée, est que cette approximation est pertinente tant que la question de la « valeur de la monnaie » ne se trouve pas posée.

Que faut-il comprendre par là ? Dans l'attente de travaux futurs qui pourront préciser cette thèse, l'idée directrice est que, dans le régime stationnaire décrit par la théorie économique, celui de la confiance méthodique, l'unité de compte étant considérée comme stable, la formation des prix se fait essentiellement à partir des fondamentaux, sans interférence monétaire. Ce qui ne veut pas dire que les conditions monétaires n'aient pas d'impact mais uniquement par des effets indirects transitant via les variations mécaniques que ces conditions impriment au revenu nominal. Ainsi, une émission monétaire croissante conduisant à une augmentation du revenu nominal peut provoquer une hausse des prix via la pression de la demande sur les marchés de biens. Tant que cela se produit mécaniquement, sans questionnement spécifique portant sur la valeur de la monnaie, le régime stationnaire perdure. Il en va tout autrement lorsque la question de la valeur de l'unité de compte se trouve explicitement posée par les acteurs économiques. Le propre de cette question est qu'en toute rigueur, elle est dénuée de sens puisque l'unité de compte est, par construction même, l'incarnation unique de la valeur. Aussi, en l'absence d'une réponse objective s'imposant à tous, cette question donne-t-elle lieu à une prolifération de jugements individuels idiosyncrasiques, au plus près des intérêts de chacun. L'enjeu de cette prolifération est la volonté d'un certain nombre, plus ou moins étendu, d'acteurs d'en finir avec les conditions existantes de valorisation monétaire qu'ils jugent trop défavorables. En conséquence, au travers des pratiques d'indexation, que ce soit sur un indice de prix, un taux de change ou sur tout autre grandeur, ils cherchent à leur substituer de nouvelles références. L'indexation doit être interprétée comme l'émergence d'une nouvelle définition de la valeur, c'est-à-dire d'une nouvelle monnaie, concurrente de la définition antérieure. C'est à un retour de la concurrence des monnaies qu'on assiste. En conséquence, les représentations monétaires et leur puissance d'affectation retrouvent-elles toute leur importance car il n'existe rien, selon nous, comme une estimation quantitative qui serait capable de déterminer objectivement quelle est la bonne monnaie et à quelle parité. L'évaluation est toujours relative au choix collectif en faveur d'une certaine unité de compte, à partir de quoi seulement des prix peuvent se former. Pour s'en rendre compte, il n'est que d'observer les débats auxquels donnent lieu les indices de prix. Aucun de ces derniers ne peut prétendre à évaluer justement le niveau des prix. Dans la pratique, chaque individu évalue le pouvoir d'achat de son revenu nominal en fonction de la structure spécifique de ses dépenses. L'indice des prix, quant à lui, n'est qu'une mesure de statisticiens qui ne trouve sa puissance réelle que lorsqu'il se trouve transformé par certains acteurs en référence monétaire réelle au travers des pratiques d'indexation.

Cette manière d'aborder la crise monétaire trouve un défenseur inattendu en la personne d'Albert Aftalion, le grand économiste français de l'entre-deux-guerres. Aftalion a, sous les yeux, vingt ans de crise monétaire presque continue entre 1919 et 1939. Quelle

analyse en propose-t-il? Au fond son analyse est très proche de celle que nous venons d'analyser. Comme Simiand et Simmel, mais en se fondant sur une analyse statistique bien plus rigoureuse et fouillée, Aftalion souligne à quel point la théorie quantitative est incapable de rendre intelligibles les dynamiques monétaires de crise. Alors que cette théorie soutient que les variations du prix (P) sont toujours la conséquence des variations de l'émission monétaire (M), Aftalion montre qu'il n'en est rien<sup>36</sup>. Il observe, pour de nombreuses périodes, que ce sont « les variations de P qui commandent celles de M » (34). Pourquoi en est-il ainsi ? Parce qu'il entre alors dans la formation des prix un élément que n'avaient pas vu les économistes d'avant 1919, à savoir l'estimation par le vendeur ou l'acheteur de la valeur de l'unité de compte! Il écrit ainsi : « [Dans] les courbes individuelles d'offre et de demande [...], à côté de la valeur de la marchandise est prise en considération la valeur de la monnaie. Toute demande étant une demande à un certain prix implique une comparaison entre la valeur de la marchandise demandée et la valeur de la monnaie offerte. [...] Deux individus qui ont un désir égal de la marchandise, pour qui les courbes décroissantes de l'utilité des marchandises seraient entièrement semblables, n'arriveront pas sur le marché avec les mêmes courbes d'offre et de demande si leurs appréciations de la valeur de l'unité monétaire diffèrent. Celui des deux qui attachera plus d'importance à l'unité monétaire, qui sera moins disposé à offrir de la monnaie, sera par là même moins demandeur de marchandises » (384-5). Le point crucial de l'analyse proposée par Aftalion est dans le fait que cette appréciation de la valeur de l'unité monétaire est fondamentalement de nature psychologique et subjective, comme peuvent l'être ses préférences, tout particulièrement en raison du rôle prépondérant qu'y jouent les prévisions. En effet, pour Aftalion, la valeur de la monnaie dépend « des satisfactions que chacun attend de l'unité monétaire plutôt que des satisfactions que donne cette unité » (383). Dès lors, cette analyse met en relief « le rôle que joue la croyance » (383), à savoir « la croyance que quelque chose a changé ou changera dans les conditions du marché, de manière que les prix varieront, qu'ils s'orienteront dans le sens de la baisse ou de la hausse » (270).

Cette analyse rencontre fortement nos propres réflexions. D'une part, dans la manière même de définir la crise monétaire par le fait que l'unité de compte s'y voit interrogée dans sa capacité à exprimer de manière adéquate la valeur. C'est exactement notre propre formulation. D'autre part, la manière même dont Aftalion décrit l'évolution qui conduit les acteurs économiques à s'inquiéter de la valeur de la monnaie nous convient parfaitement. Considérons par exemple une crise inflationniste. Dans un premier temps, dit Aftalion, les individus restent attachés aux anciennes évaluations, ce qu'il nomme « fidélité aux appréciations anciennes de l'unité monétaire » (268). Ce qui a pour conséquence que le régime stationnaire continue à prévaloir. « Ce sont seulement les prix de certains produits qui paraissent monter pour des raisons sans doute accidentelles, passagères, tenant à la marchandise plutôt qu'à la monnaie » (276). Les hausses de prix sont perçus comme localisés, comme exprimant les fondamentaux et non comme une question monétaire. Mais cela ne peut durer. Dès lors que les augmentations de prix se font de manière plus systématique, « les prévisions se modifient à la fois quant à leur nature et quant à l'étendue de leurs effets. [...] Beaucoup commencent à se rendre de plus en plus nettement compte qu'il ne s'agit pas simplement d'une hausse des prix de divers produits particuliers, mais d'une maladie plus générale qui a gagné la valeur même de la monnaie. Ils comprennent que c'est la monnaie qui se déprécie sous leurs yeux. » (272-3). C'est là le signal de la crise monétaire. Enfin, la thèse selon laquelle l'évaluation de l'unité monétaire serait de nature psychologique nous semble, pour une partie au moins, également correcte en ceci qu'elle écarte l'idée d'une appréciation objective et exacte de l'unité de compte s'imposant à tous. En effet, lorsque l'unité de compte

-

<sup>&</sup>lt;sup>36</sup> Quelquefois cette théorie est vérifiée (1914-1919), quelquefois non (1919-1939), ce qui pourrait conduire à l'idée de régimes différents selon les circonstances, ce qu'Aftalion ne développe pas.

se trouve remise en cause, comme nous l'avons souligné, cela signifie la perte de la référence commune et, en conséquence, le retour à des appréciations individuelles en l'absence de toute estimation légitime alternative. Comme y insiste Aftalion, dans cette conjoncture économique de crise, l'ensemble des appréciations individuelles devient la variable active, celle qui commande à la totalité du processus : « la valeur sociale, objective de la monnaie, les prix sur le marché dépendent de l'ensemble des appréciations individuelles » (267).

Pourtant la thèse d'une appréciation purement psychologique ne décrit qu'une partie seulement du phénomène. On ne peut en rester là. À l'évidence, comme le prouve la dépréciation continue de la monnaie, on observe une polarisation de ces appréciations dans une certaine direction. Certaines forces poussent à l'homogénéisation des anticipations. On retrouve ici la position de Simiand insistant sur la nature sociale des croyances monétaires. C'est vrai également dans la crise. Pour le comprendre, il faut aller un pas plus loin qu'Aftalion et considérer que les appréciations individuelles pour s'imposer ne sauraient rester purement indépendantes. Il doit s'établir une certaine coordination au sein des stratégies de défiance, condition pour que se perpétue un espace marchand viable. Cela signifie qu'on assiste à une harmonisation des pratiques d'indexation autour d'une même grandeur qui s'interprète alors comme constituant une nouvelle référence monétaire. L'émergence de cette référence monétaire concurrente, parce qu'elle polarise sur elle l'ensemble des appréciations déviantes, donne toute sa cohérence et toute sa vigueur au mouvement de défiance. Dans l'analyse d'Aftalion, ce processus apparaît avec force et sans ambiguïté. La grandeur qui sert de référence au mouvement collectif de défiance est le taux de change à l'égard du dollar ou de la livre sterling. En effet, dans les cas d'inflation importante, selon Aftalion, l'appréciation de la valeur de l'unité monétaire se règle sur les variations du change : « Le change devient l'indicateur des prix, le baromètre de la valeur intérieure de la monnaie sur lequel tout le monde a ses yeux fixés. Ce n'est pas par l'intermédiaire de la vitesse de circulation comme le voudrait la théorie quantitative, ni par l'intermédiaire des revenus comme le voudrait la théorie du revenu, que la dépréciation intérieure de la monnaie a lieu. C'est directement que cette dépréciation, que la hausse des prix suit la dépréciation extérieure » (247). Très clairement, dans ces situations, on assiste à la formation d'une estimation collective de la dépréciation de l'unité de compte, résultant de la focalisation des appréciations individuelles sur le taux de change de la monnaie. Il est difficile de trouver des situations économiques dans lesquelles les représentations jouent un plus grand rôle. Ce sont elles qui dominent entièrement le processus. Cependant, parce qu'Aftalion privilégie l'analyse psychologique, il ne livre pas d'analyse systématique de ces croyances monétaires. Il se contente d'indiquer le fait qu'y interviennent de nombreux facteurs, bien au-delà de l'économie, en insistant tout particulièrement sur l'impact des variables politiques. Il convient ici d'aller bien plus loin qu'Aftalion. Notons d'ailleurs que Marc Bloch tire de sa lecture de l'article de Simiand cette même conclusion : « Reste à déterminer, à chaque étape de l'évolution, les motifs de cette confiance collective, plus ou moins graduée [...] En déceler, société par société, la nature et en mesurer la force, nulle tâche plus impérieusement que celle-ci ne devrait solliciter les efforts des historiens de l'économie. Il y faudrait une analyse serrée de toue l'atmosphère sociale » (307).

Si les illustrations du rôle que jouent les croyances monétaires ne manquent pas, je voudrai cependant, pour terminer cette analyse, citer deux épisodes pour lesquels cet impact est tellement saisissant qu'ils ont reçu, de la part de leurs contemporains, l'appellation de « miracle monétaire » : le miracle du *rentenmark* (novembre 1923) et le miracle Poincaré (juillet 1926). Tous deux donnent à voir des stabilisations monétaires d'une grande brutalité alors même que, la veille encore, les pays concernés connaissaient des difficultés qui semblaient inextricables. Cependant, si, dans les deux cas, les analystes et les opinions publiques ont retenu le terme de « miracle » pour les nommer, ce n'est pas seulement en

raison de la soudaineté de la stabilisation mais surtout parce que cette stabilisation s'opère alors qu'aucune mesure économique n'est prise qui pourrait en expliquer la réussite. En France, le retournement des anticipations précède l'annonce de tout programme. Il se fait sur le nom de Poincaré. Dans le cas allemand, le 15 novembre 1923, une nouvelle monnaie, nommée « rentenmark », est proposée aux faveurs du public alors même qu'elle ne bénéficie d'aucune garantie crédible<sup>37</sup>. Elle est pourtant immédiatement acceptée. Ainsi, dans les deux épisodes, assiste-t-on à un pur mouvement d'adhésion collective sans qu'aucune mesure de politique économique vienne lui apporter le moindre fondement rationnel au sens que donne à ce terme l'approche instrumentale. Leur réussite tient pour partie au rôle que jouent certains symboles forts, aptes à réunir la population autour de la nouvelle norme monétaire. Dans le cas français, c'est le nom même de Poincaré qui est central mais aussi sa capacité à former un cabinet d'Union nationale restreint, propre à frapper les esprits. Le cas allemand est plus complexe. Il tient à la nature de la Rentenbank qui réunit dans son capital toutes les classes possédantes : agriculteurs, industriels, commerçants et banquiers. On peut citer Luther le ministre des finances de l'époque déclarant : « La solidarité des classes productives, qui s'exprime dans l'acte de fondation de la *Rentenbank*, est la meilleure garantie de la confiance qu'inspirera l'instrument de paiement émis par le nouvel institut » (Baumgartner, 35). Soulignons pour finir que le succès à long terme de la stabilisation Poincaré comme celui du rentenmark ne peuvent bien évidemment pas s'interpréter uniquement comme des faits de croyance. Ces succès ont dépendu fortement des choix de politique économique qui ont été faits par la suite. D'ailleurs, à divers moments, des difficultés ont surgi qui auraient pu conduire au rejet de la nouvelle monnaie. Mais cela ne retire rien à l'importance des événements observés : la constitution d'une représentation légitime de la valeur sous la forme d'une norme monétaire s'imposait comme un préalable indispensable à tout retour à la stabilité. C'est elle qui a permis aux mesures de politique économique d'exercer leur action à long terme. On y voit la puissance de la monnaie à son sommet.

# **CONCLUSION GÉNÉRALE**

L'analyse qui vient d'être proposée s'écarte de l'approche économique traditionnelle en ce qu'elle récuse l'idée d'une valeur, antérieure à l'échange monétaire, qui serait au principe de la commensurabilité des marchandises. Pour nous, il n'est de rapport marchand que monétaire : la valeur comme la commensurabilité ne prend sens que relativement à la définition préalable d'une unité de compte. Il n'y a rien comme une homogénéité naturelle des marchandises dont la monnaie ne ferait que faciliter ex post l'expression. Tout au contraire, l'extension de la sphère marchande dépend de la capacité de la monnaie à se propager, à conquérir de nouveaux espaces, ce que nous avons nommé sa puissance. Un premier obstacle à cette propagation se rencontre dans l'existence d'autres espaces monétaires. Comme on l'a noté au cours du texte, le fractionnement monétaire peut perdurer dès lors qu'il est soutenu par des intérêts suffisamment puissants. C'est à l'évidence le cas des intérêts nationaux qui sont au fondement de la pluralité des monnaies nationales. L'autonomie de celles-ci a pour socle l'adhésion active des populations concernées aux représentations de l'intérêt collectif (confiance éthique) promues par ces monnaies. Mais, au-delà des monnaies nationales, la pluralité monétaire renvoie plus largement à ce que nous avons appelé « la conflictualité primaire », à savoir le fait que constamment certains groupes, y compris à l'intérieur des espaces nationaux, vont chercher à encourager une expression autonomisée de la valeur économique pour échapper aux contraintes que la norme monétaire centrale propage. Les systèmes d'échange locaux nous en fournissent un bon exemple. On trouvera chez Jérôme

-

<sup>&</sup>lt;sup>37</sup> Pour une analyse de ce point, voir (Orléan, 2008).

Blanc (2000, dans cet ouvrage) une analyse approfondie de ces réalités. Jérôme Blanc insiste sur le rôle des représentations collectives, des croyances et des symboles, selon une perspective parfaitement convergente avec notre propre point de vue. Son analyse est importante car elle montre bien combien l'idée d'une commensurabilité naturelle des biens est erronée. Ce qui est essentiel, ce sont les évaluations telles que les différents systèmes de compte nous les font connaître. La fongibilité universelle des monnaies est un leurre, comme l'est leur neutralité.

Mais ces autres puissances monétaires ne sont pas l'unique obstacle qui vient contrecarrer l'expansion d'une monnaie donnée. Les relations sociales fondées sur d'autres valeurs que la valeur économique peuvent également enrayer l'expansion monétaire. Ainsi, dans son justement fameux livre, La signification sociale de l'argent, Viviana Zelizer s'oppose-t-elle vivement à la thèse selon laquelle la monnaie aurait une propension illimitée à faire prévaloir, partout où elle pénètre, la logique de l'équivalence marchande. Elle insiste a contrario sur la capacité en retour des relations sociales à modeler les usages et les significations de la monnaie : « On ne saurait plausiblement soutenir que l'argent est libre de toute entrave et tout-puissant. Les structures culturelles et sociales limitent inévitablement le processus de monétisation en instaurant des contrôles et des restrictions qui influent profondément sur le flux et la liquidité des monnaies » (53). Cette thèse nous convient parfaitement. Nous aussi, nous récusons l'idée d'une tendance sans limite du rapport monétaire à structurer les relations sociales. Dès lors qu'on cesse d'essentialiser la valeur économique en la présentant comme un principe surpuissant, naturel et ahistorique, il devient possible d'analyser avec plus de finesse les interactions sociales, conformément au modèle proposé par Viviana Zelizer.

Que signifie « cesser d'essentialiser la valeur économique » ? C'est, en premier lieu, la saisir dans sa continuité avec les autres valeurs sociales, sur le même plan qu'elles, et non pas, comme il est fait le plus souvent, en la considérant comme spécifique, d'une nature distincte de celles-ci et même supérieure à elles parce qu'exprimant une dimension de la vie sociale plus profonde, plus essentielle, moins contestable. Autrement dit, il s'agit pour nous de revenir au point de vue durkheimien : « Certes, il y a des types différents de valeurs, mais ce sont des espèces d'un même genre » (101). Il ne faut pas sous-estimer la difficulté de cette rupture avec une des idées les plus communes de notre idéologie : l'argent « serait l'essence même de la rationalisation inhérente à notre civilisation contemporaine » (Zelizer, 27). La thèse d'une étroite connivence entre économie et rationalité possède une très grande force qui affecte tous les esprits. Elle est au fondement du monde qui se construit autour de nous. Elle se traduit dans l'organisation des sciences sociales par une hiérarchie implicite qui pose l'action économique comme le modèle de l'action sociale rationnelle et efficace. Le projet unidisciplinaire peut se définir a contrario par sa revendication d'un modèle unifié d'intelligibilité des faits sociaux : les faits esthétiques, religieux ou moraux ne sont pas moins rationnels et efficaces que les faits économiques. C'est tout le sens de notre analyse de la monnaie comme représentation collective selon un modèle qui vaut pour toutes les valeurs<sup>38</sup>. La croyance monétaire y apparaît comme dépassant largement la seule sphère économique pour intégrer des facteurs politiques, sociaux et culturels, par quoi l'encastrement de l'économie marchande se trouve affirmé et explicité. Une fois cette continuité conceptuelle démontrée, il nous a semblé important de montrer que cela ne conduisait pas nécessairement à rejeter la validité de l'approche instrumentale. Celle-ci apparaît plutôt comme un cas particulier de notre analyse, valide lorsque la question de la valeur de la monnaie cesse d'être en débat. En effet, une fois la monnaie perçue comme pleinement légitime par l'ensemble des acteurs économiques, elle se trouve réduit à ses fonctions instrumentales. Le rapport à la

<sup>38</sup> On trouve également ce modèle de l'affect commun décrit dans (Lordon et Orléan, 2008) : « le monétaire est un mode particulier d'expression de la puissance de la multitude » (152).

monnaie se réduit en conséquence au rapport à un objet utile de telle sorte que le modèle utilitariste reprend ses droits, non pas comme modèle général mais comme description locale.

# RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AFTALION Albert, 1940 [1927]. Monnaie, prix et change. Expériences récentes et théorie, Paris: Sirey

AGLIETTA M. et ORLEAN A. (éds.), 1998. La monnaie souveraine, Paris: Odile Jacob

AGLIETTA M. et Orlean A., 2002. La monnaie entre violence et confiance, Paris: Odile Jacob

ALLAIS Maurice, 1947. Économie et intérêt, Pari: Imprimerie Nationale

BAKER Wayne E. et JIMERSON Jason B., 1992. The Sociology of Money, *The American Behavioral Scientist*, 35(6): 678-693

BAUMGARTNER Wilfrid, 1925. Le Rentenmark, Paris: Presses Universitaires

BLANC Jérôme, 2000. Les monnaies parallèles. Unité et diversité du fait monétaire, Paris: L'Harmattan

BLANC Jérôme, 2009. Usages de l'argent et pratiques monétaires, dans ce volume

BLOCH Marc, 1936. Compte rendu consacré à « La monnaie réalité sociale » de François Simiand, *Annales d'Histoire Economique et Sociale*, VIII(39), 306-307

CAILLE Alain, 1994. La sociologie économique au cœur des sciences sociales, *in* SWEDBERG Richard, *Une histoire de la sociologie économique*, Paris: Desclée de Brouwer: 7-23.

COLLINS Randall, 1979. Review of Martin Mayer, The Bankers, *The American Journal of Sociology*, 85(1): 190-194

CUSIN François, 1998. Motivations et cognitions dans les comportements liés à l'argent : l'apport de Simmel, *L'Année Sociologique*, 48(2): 417-445

DEBREU Gérard, 1966. Théorie de la valeur. Analyse axiomatique de l'équilibre économique, Paris: Dunod

DODD Nigel, 1994. *The Sociology of Money. Economics, Reason & Contemporary Society*, New York: The Continuum Publishing Company

DOWD Kevin et Greenaway David, 1993. Currency Competition, Network Externalities and Switching Costs: Towards an Alternative View of Optimum Currency Areas, *The Economic Journal*, 103(420): 1180-1189

DURKHEIM Émile, 1900-1901. Compte rendu de *Philosophie des Geldes* de Georg Simmel, L'Année Sociologique, 5: 140-145

DURKHEIM Émile, 1967a. Sociologie et philosophie, Paris: Presses Universitaires de France

DURKHEIM Émile, 1967b [1911]. Jugements de valeur et jugements de réalité *in* DURKHEIM Émile, *Sociologie et philosophie*, Paris: Presses Universitaires de France: 90-109

DURKHEIM Émile, 1975. *Textes. 1. Éléments d'une théorie sociale*, Paris: Les Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun »

DURKHEIM Émile, 1978 [1893]. De la division du travail social, Paris : Presses Universitaires de France

DURKHEIM Émile, 2003 [1912]. Les formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie, Paris: Presses Universitaires de France

GILBERT, Margaret, 2003. Marcher ensemble. Essais sur les fondements des phénomènes collectifs, Paris: Presses Universitaires de France

GILLARD Lucien et ROSIER Michel, 1996. Le traitement de la monnaie, *in* GILLARD Lucien et ROSIER Michel (éds.), *François Simiand* (1873-1935). *Sociologie-Histoire-Économie*, Amsterdam: Éditions des archives contemporaines, 201-212.

GISLAIN Jean-Jacques et STEINER Philippe, 1995. *La sociologie économique 1890-1920*, Paris: Presses Universitaires de France

GRIERSON Philip, 1977. The Origins of Money, Londres: The Athlone Press

HAYEK Friedrich A., 1941. The Counter-Revolution of Science, Economica, 8(31): 281-320

INGHAM Geoffrey, 1996. Money is a Social Relation, *Review of Social Economy*, 54(4), 507-529

INGHAM Geoffrey, 1998. On the Underdevelopment of the 'Sociology of Money', *Acta Sociologica*, 41(10): 3-18

INGHAM Geoffrey, 2004. *The Nature of Money*, Cambridge (UK) et Malden (USA): Polity Press

JONES Robert, 1976. The Origin and Development of Media of Exchange, *Journal of Political Economy*, 84 (4), 757-775

KEYNES John Maynard, 1930. A Treatise on Money, Londres: Macmillan and Co

KEYNES John Maynard, 1937. The General Theory of Employment, *Quarterly Journal of Economics*, 51(2), 209-223

KIYOTAKI Nobuhiro et WRIGHT Randall, 1993. A Search-Theoretic Approach to Monetary Economics, *American Economic Review*, 83(1): 63-77

LORDON Frédéric et Orlean André, 2008. Genèse de l'État et genèse de la monnaie : le modèle de la potentia multitudinis, in CITTON Yves et LORDON Frédéric (éds.), Spinoza et les sciences sociales. De la puissance de la multitude à l'économie des affects, Paris: Éditions Amsterdam, 127-170

MAUSS Marcel, 1974 [1914]. Les origines de la notion de monnaie in Œuvres. Tome 2 : Représentations collectives et diversité des civilisations, Paris: Éditions de minuit: 106-112

MAUSS Marcel, 1983 [1923-1924]. Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques *in Sociologie et Anthropologi*e, Paris: Presses Universitaires de France: 143-279

MENGER Karl, 1892. On the Origin of Money, Economic Journal, 2, 233-255

MIZRUCHI Mark S. et STEARNS Linda Brewster, 1994. Money, Banking, and Financial Markets, *in* SMELSER Neil J. et SWEDBERG Richard (eds.), *The Handbook of Economic Sociology*, Princeton: Princeton University Press: 313-341

ORLEAN André, 1998. La monnaie autoréférentielle : réflexions sur les évolutions monétaires contemporaines, *in* AGLIETTA Michel et ORLEAN André (éds), *La Monnaie souveraine*, Paris: Éditions Odile Jacob: 359-386

ORLEAN André, 2002. La monnaie contre la marchandise, L'Homme, n°162: 27-48

ORLEAN André, 2004. L'économie des conventions : définitions et résultats, in ORLEAN André (éd.), *Analyse économique des conventions*, Paris: Presses Universitaires de France: 9-48

ORLEAN André, 2005. La sociologie économique et la question de l'unité des sciences sociales, *L'Année Sociologique*, 55(2): 279-306

ORLEAN André, 2008. Crise de la souveraineté et crise de la monnaie : l'hyperinflation allemande des années 1920, in Theret Bruno (éd.), *La monnaie dévoilée par ses crises. Vol. II : Crises monétaires en Russie et en Allemagne au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris: Éditions de l'EHESS, 187-219

OSTROY Joseph M., 1988. Money and General Equilibrium Theory *in* EATWELL John, MILGATE Murray et NEWMAN Peter (éds.), *The New Palgrave : A Dictionary of Economics*, Londres et Basingstoke: The MacMillan Press Limited: 515-517

OSTROY Joseph M.et Starr Ross M., 1990. The Transactions Role of Money in Friedman Benjamin M. et Hahn Frank H. (éds.), *Handbook of Monetary Economics*, vol. 1, Amsterdam: 3-62

OULD-AHMED Pépita, 2008. « Monnaie des économistes, argent des anthropologues. À chacun le sien ? » *in* BAUMANN Evelyne, BAZIN Laurent, OULD-AHMED Pépita, PHELINAS Pascale, SELIM Monique et SOBEL Robert (éds.), *L'argent des anthropologues, la monnaie des économistes*, Paris: L'Harmattan, 11-27

PATINKIN Don, 1972 [1955]. La monnaie, l'intérêt et les prix, Paris: PUF

PIXLEY Jocelyn F., 1999. Beyond Twin Deficits: Emotions of the Future in the Organizations of Money, *American Journal of Economics and Sociology*, 58(4): 1091-1118

RIST Charles, 2002 [1951]. Histoire des doctrines relatives au crédit et à la monnaie depuis John Law jusqu'à nos jours, Paris: Dalloz

SAMUELSON Paul A., 1958. An exact consumption-loan model of interest with or without the social contrivance of money, *Journal of Political Economy*, 66(6): 467-482.

SAMUELSON Paul A., 1976. Economics, New York: McGraw-Hill

SCHUMPETER Joseph, 1983 [1954]. Histoire de l'analyse économique. Tome I : L'âge des fondateurs (Des origines à 1790), Paris: Gallimard

SIMIAND François, 2006 [1934]. « La monnaie, réalité sociale », in SIMIAND François, *Critique sociologique de l'économie*, Paris: Presses Universitaires de France, 215-279

SIMMEL Georg, 1987 [1900]. Philosophie de l'argent, Paris: Presses Universitaires de France

SMITH Adam, 1995 [1776]. *Enquête sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Paris: Presses Universitaires de France, coll. « Pratiques Théoriques »

STEINER Philippe, 1999. La sociologie économique, Paris: La Découverte

STEINER Philippe, 2001. Religion et économie. Mauss, Simiand et le programme durkheimien, *Revue Française de Sociologie*, 42(4): 695-718

STEINER Philippe, 2005. L'école durkheimienne et l'économie, Genève-Paris: Librairie Droz

SWEDBERG Richard, 1994. *Une histoire de la sociologie économique*, Paris: Desclée de Brouwer

TESTART Alain (éd.), 2001. Aux origines de la monnaie, Paris: Éditions Errance

WEBER Max, 1991 [1923]. Histoire économique. Esquisse d'une histoire universelle de l'économie et de la société, Paris: Éditions Gallimard

ZELIZER Viviana, 2005 [1994]. La signification sociale de l'argent, Paris: Seuil